



NOTICE ANNUELLE

2016

(Exercice clos le 31 mars 2016)

SIÈGE SOCIAL

8585, chemin de la Côte-de-Liesse

Saint-Laurent (Québec)

Canada H4T 1G6

Le 15 juin 2016

TABLE DES MATIÈRES

1.	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE CAE	5
	1.1 Dénomination sociale, adresse et constitution	5
	1.2 Liens intersociétés	5
2.	VUE D'ENSEMBLE ET DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE CAE	5
	2.1 Vue d'ensemble	5
	2.2 Emplacements géographiques et produits des activités ordinaires par secteur	6
	2.3 Vision de CAE	9
	2.4 Notre stratégie et nos activités	9
	2.5 Vue d'ensemble et tendances de l'industrie	11
	2.6 Recherche et développement (« R-D »)	11
	2.7 Fabrication et services	14
	2.8 Compétences et connaissances spécialisées	15
	2.9 Concurrence	16
	2.10 Composantes	16
	2.11 Actifs incorporels	16
	2.12 Cycles	17
	2.13 Responsabilité environnementale	18
	2.14 Personnel	18
	2.15 Activités à l'étranger	18
3.	DESCRIPTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ	19
	3.1 Solutions de formation pour l'aviation civile (« aviation civile »)	19
	3.2 Tendances et perspectives du marché pour le secteur de l'aviation civile	21
	3.3 Défense et sécurité (« Défense »)	23
	3.4 Tendances et perspectives du marché de la défense	25
	3.5 Contrats de défense	28
	3.6 Soins de santé	29
4.	FACTEURS DE RISQUE	32
	4.1 Risques liés à l'industrie	33
	4.2 Risques propres à la Société	36
	4.3 Risques liés au marché	41
5.	DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS	43
	5.1 Dividendes	43
	5.2 Rachat et annulation d'actions	43
6.	DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL	44
7.	MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES	44
	7.1 Cours et volume des opérations	44
8.	ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	45
	8.1 Nom et fonctions principales	46
	8.2 Ordonnances d'interdiction d'opérations, faillites, amendes ou sanctions	51

9.	AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES	52
10.	COMITÉ D'AUDIT	52
	10.1 Mandat	52
	10.2 Composition.....	52
11.	APPROBATION DE SERVICES.....	53
12.	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	53
	GLOSSAIRE.....	55
	ANNEXE A – FILIALES ET AUTRES INVESTISSEMENTS.....	56
	ANNEXE B – MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT	62

RENSEIGNEMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI

Le rapport de gestion de CAE ainsi que nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2016 et les notes y afférentes (« états financiers consolidés ») se trouvent dans le rapport annuel remis aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 mars 2016 (« rapport annuel »). Les états financiers consolidés ont été établis conformément à la Partie 1 du Manuel de CPA Canada, connu sous le nom de normes IFRS. Les renseignements qui sont contenus dans le rapport de gestion et dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2016, de même que dans les notes y afférentes, sont expressément intégrés par renvoi à la présente notice annuelle. Les parties du rapport annuel qui ne sont pas expressément intégrées par renvoi ne font pas partie des présentes.

Sauf indication contraire, toute somme d'argent indiquée dans la présente notice annuelle est exprimée en dollars canadiens.

L'exercice 2016 désigne la période allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, l'exercice 2015 désigne la période allant du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 et l'exercice 2014 désigne la période allant du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

La présente notice annuelle contient des énoncés de nature prospective concernant nos activités, les événements et les faits nouveaux qui pourraient selon nous avoir lieu dans l'avenir. Il s'agit par exemple d'énoncés concernant notre vision, nos stratégies, les tendances et perspectives commerciales, nos produits des activités ordinaires futurs, nos dépenses d'investissement en immobilisations, nos expansions et initiatives nouvelles, nos obligations financières et nos ventes futures. Les énoncés prospectifs contiennent normalement des verbes comme *croire*, *compter que*, *s'attendre à*, *prévoir*, *envisager*, *continuer de*, *estimer*, *pouvoir*, *devoir*, *stratégie*, *futur* et des formulations analogues.

De par leur nature, les énoncés prospectifs nous obligent à poser des hypothèses qui sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents liés à notre activité, lesquelles pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats escomptés dans les énoncés prospectifs. Bien que ces énoncés soient fondés sur les attentes et les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons raisonnables et appropriés dans les circonstances, nous avisons le lecteur de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisqu'ils risquent de ne pas être exacts.

Les risques importants qui pourraient être à l'origine de différences comprennent notamment des risques liés à l'industrie, comme la concurrence, les budgets de la défense et le calendrier des dépenses à cet égard, les programmes de défense et de sécurité financés par l'État, les contraintes du secteur de l'aviation civile, les règles des organismes de réglementation et le respect de ces règles, des risques propres à CAE, comme l'évolution des produits, les activités de recherche et de développement (R-D), les contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme, l'approvisionnement et le rapport de force des fabricants d'équipement d'origine (OEM), les garanties et autres réclamations sur des produits, l'intégration des produits, la protection des droits de notre propriété intellectuelle, l'accès à la propriété intellectuelle de tiers, la perte de personnel clé, la responsabilité environnementale et les actions en responsabilité consécutives à des dommages, l'intégration des entreprises acquises, notre capacité à pénétrer de nouveaux marchés, les systèmes de technologie de l'information, y compris les menaces à la cybersécurité, la durée du cycle de vente, le rendement continu du capital investi pour les actionnaires et notre dépendance envers la technologie et les tiers fournisseurs; de même que des risques liés au marché, comme les écarts de change, l'instabilité politique, la disponibilité du capital, la capitalisation des régimes de retraite, le fait de faire des affaires à l'étranger, y compris le risque de corruption, et les lois fiscales.

En outre, des différences pourraient découler d'événements susceptibles d'être annoncés ou de survenir après la date de la présente notice annuelle. De plus amples précisions vous sont fournies à la rubrique Facteurs de risque de la présente notice annuelle. Nous

avisons le lecteur que la liste susmentionnée n'est pas nécessairement exhaustive. Nous sommes soumis à d'autres risques et incertitudes inconnus de notre part ou que nous considérons négligeables à l'heure actuelle, mais qui pourraient entraver nos activités.

Sauf dans la mesure prévue par la loi, nous rejetons toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser l'un ou l'autre des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs. Les renseignements et énoncés prospectifs figurant dans la présente notice annuelle sont expressément visés par cette mise en garde.

1. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE CAE

1.1 Dénomination sociale, adresse et constitution

Le 17 mars 1947, CAE inc. (« **Société** » ou « **CAE** ») a été constituée sous le régime des lois du Canada par lettres patentes en tant que Canadian Aviation Electronics Ltd. En 1965, la Société a pris la dénomination CAE Industries Ltd. et, en 1993, elle a pris la dénomination CAE inc.

CAE a été prorogée en 1977 sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (« **LCSA** »). En 1979, les statuts de CAE ont été modifiés pour convertir son capital social autorisé en un nombre illimité d'actions ordinaires, et ils ont été modifiés de nouveau en 1981 de façon à autoriser un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries et comportant les droits, privilèges, restrictions et conditions pouvant être établis par les administrateurs de CAE.

Le 9 juin 1995, les statuts de CAE ont été modifiés de façon à autoriser les administrateurs à nommer d'autres administrateurs conformément à la LCSA. Le 1^{er} avril 2001, la Société a fusionné avec CAE Électronique Itée, notre filiale en propriété exclusive.

Le siège social de CAE est situé au 8585, chemin de la Côte-de-Liesse, Saint-Laurent (Québec) Canada, H4T 1G6; son numéro de téléphone est le 514 341-6780 et son numéro de télécopieur est le 514 340-5530.

1.2 Liens intersociétés

Les filiales directes et indirectes ainsi que d'autres investissements ou participations de CAE figurent à l'annexe A des présentes.

2. VUE D'ENSEMBLE ET DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE CAE

2.1 Vue d'ensemble

CAE est un chef de file mondial des solutions de formation destinées aux secteurs de l'aviation civile, de la défense et de la sécurité, et des soins de santé. Nous concevons et intégrons les solutions de formation les plus complètes de l'industrie, grâce aux connaissances et à l'expertise de nos 8 000 employés, à nos technologies de simulation de calibre mondial et à 70 ans d'innovation en matière de services et de technologies.

Notre présence internationale est la plus importante du secteur, grâce à 160 installations et centres de formation répartis dans plus de 35 pays, y compris les activités que nous exerçons en coentreprise, et au plus important parc de simulateurs de vol. Nous assurons chaque année la formation de plus de 120 000 membres d'équipage du secteur civil et du secteur de la défense et de milliers de professionnels de la santé dans le monde.

Nos solutions de formation regroupent une combinaison de produits et services, près de 60 % de nos activités provenant de la prestation de services.

Fondée en 1947, CAE, dont le siège social est à Montréal (Canada), s'est bâti une excellente réputation et entretient des relations durables avec ses clients grâce à l'expérience qu'elle a acquise depuis plus de 70 ans, à ses solides compétences techniques, à son personnel hautement qualifié et à son envergure mondiale.

Les actions ordinaires de CAE sont cotées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York, sous le symbole CAE.

2.2 Emplacements géographiques et produits des activités ordinaires par secteur

Les produits des activités ordinaires consolidés de CAE provenant des activités poursuivies au cours des exercices 2015 et 2016 se sont élevés respectivement à 2,246 milliards \$ et à 2,512 milliards \$ et se répartissent comme suit :

<u>Produits des activités ordinaires par secteur (%)</u>			<u>Répartition géographique des produits des activités ordinaires (%)</u>		
	2016	2015		2016	2015
Solutions de formation pour l'aviation civile	57	58	États-Unis	35	34
Défense et sécurité	39	38	Allemagne	4	4
Santé	4	4	Autres pays européens	16	16
			Royaume-Uni	11	11
			Autres pays d'Asie	9	12
			Canada	9	7
			Australie	3	3
			Chine	7	6
			Émirats arabes unis	3	3
			Autres pays	3	4
	100	100		100	100

Le tableau suivant présente, par secteur d'activité, les emplacements des principales filiales et des sites importants des divisions de CAE :

Emplacement	Solutions de formation pour l'aviation civile	Défense et sécurité	Santé
Canada			
Montréal (Québec)	✓	✓	✓
Calgary (Alberta)			✓
Cold Lake (Alberta)		✓	
Halifax (Nouvelle-Écosse)		✓	
Moose Jaw (Saskatchewan)		✓	
Ottawa (Ontario)		✓	
Petawawa (Ontario)		✓	
Saint John (Terre-Neuve-et-labrador)	✓		
Toronto (Ontario)	✓	✓	
Trenton (Ontario)		✓	
Vancouver (Colombie-Britannique)	✓		
Europe			
Amsterdam (Pays-Bas)	✓		
Barcelone (Espagne)	✓		
Benson, Wallingford (Royaume-Uni)		✓	
Bruxelles (Belgique)	✓		
Budapest (Hongrie)		✓	
Burgess Hill (Royaume-Uni)	✓	✓	✓
Copenhague (Danemark)	✓		
Dublin (Irlande)	✓		
Gatwick (Royaume-Uni)	✓		
Madrid (Espagne)	✓		
Mainz (Allemagne)			✓
Manchester (Royaume-Uni)	✓		
Oslo (Norvège)	✓		
Oxford (Royaume-Uni)	✓		
Paris (France)	✓		
Prague (République tchèque)	✓		
Rome (Italie)	✓		
Sesto Calende (Italie)		✓	
Shannon (Irlande)	✓		
Stavanger (Norvège)	✓		
Stockholm (Suède)	✓		
Stolberg (Allemagne)		✓	
Vélizy (France)		✓	
Veszprem (Hongrie)			✓

États-Unis			
Altus (Oklahoma)		✓	
Anchorage (Alaska)	✓		
Charlotte (Caroline du Nord)	✓		
Corpus Christi (Texas)		✓	
Dallas/Fort Worth (Texas)	✓		
Holloman AFB (Nouveau-Mexique)		✓	
Little Rock (Arkansas)		✓	
Mesa (Arizona)	✓		
Miami (Floride)	✓		
Minneapolis (Minnesota)	✓		
Morristown (New Jersey)	✓	✓	
Oklahoma City (Oklahoma)	✓		
Orlando (Floride)	✓	✓	
Phoenix (Arizona)	✓		
Redmond (Washington)			✓
Richardson (Texas)		✓	
San Francisco (Californie)	✓		
San Jose (Californie)		✓	
Sarasota (Floride)			✓
Tampa (Floride)		✓	
Autres pays			
Abu Dhabi (Émirats arabes unis)	✓	✓	
Amberley (Australie)		✓	
Auckland (Nouvelle-Zélande)		✓	
Beijing (Chine)	✓		
Bengaluru (Inde)	✓	✓	
Brisbane (Australie)		✓	
Brunei (Darussalam)		✓	
Doha (Qatar)	✓		
Dubaï (Émirats arabes unis)	✓	✓	
Gondia (Inde)	✓		
Hong Kong (Chine)	✓		
Johannesburg (Afrique du Sud)	✓		
Kuala Lumpur (Malaisie)	✓		
Lima (Pérou)	✓		
Manille/Clark (Philippines)	✓		
Melbourne (Australie)	✓	✓	
New Delhi (Inde)	✓		
Ohakea (Nouvelle-Zélande)		✓	
Perth (Australie)	✓		
Richmond (Australie)		✓	
Sale, Victoria (Australie)			
Santiago (Chili)	✓		
São Paulo (Brésil)	✓		
Séoul (Corée)	✓		
Shanghai (Chine)	✓		

Singapour (République de Singapour)	✓	✓	
Sydney (Australie)		✓	
Tokyo (Japon)	✓		
Toluca (Mexique)	✓		
Zhuhai (Chine)	✓		

2.3 Vision de CAE

Notre vision est d'être reconnu mondialement comme le partenaire de choix en formation en vue de renforcer la sécurité et l'efficacité et d'améliorer la préparation.

2.4 Notre stratégie et nos activités

Notre stratégie

Nous sommes à l'écoute des impératifs que représentent la sécurité, l'efficacité et la préparation pour nos clients dans trois principaux marchés : aviation civile, défense et sécurité, et soins de santé.

Nos décisions en matière de répartition du capital et des autres ressources sont guidées par trois impératifs stratégiques généraux : *concentration* sur nos trois marchés principaux; *protection* de notre position de chef de file grâce à l'innovation; et *croissance* passant par les solutions les plus complètes au monde, nous permettant d'être reconnus comme partenaire de formation de choix de nos clients.

Nous sommes une société unique, entièrement centrée sur la simulation et la formation, et notre engagement envers les besoins de formation à long terme de nos clients est incontesté.

Six forces

Nous sommes d'avis que six forces fondamentales sous-tendent notre stratégie et nous placent en bonne position en vue d'une croissance à long terme durable :

- Haut niveau d'activités récurrentes;
- Fossé concurrentiel solide;
- Espace pour croître dans les grands marchés;
- Tendances favorables constantes;
- Possibilité de rendements plus importants;
- Culture d'innovation.

Haut niveau d'activités récurrentes

Près de 60 % de nos activités proviennent de la prestation de services et sont en grande partie tributaires de contrats à long terme et de la demande en formation de nos clients visés par des exigences réglementaires qui les obligent à effectuer de la formation récurrente.

Fossé concurrentiel solide

Nous sommes fiers des relations solides que nous entretenons avec nos clients et nos partenaires, lesquelles, dans bien des cas, durent depuis déjà des dizaines d'années, et nous sommes un chef de file de tous nos secteurs de marché. Nous offrons à nos clients des solutions uniques et complètes dont la portée et l'échelle de calibre mondial sont parmi les meilleures du marché.

Espace pour croître dans les grands marchés

Nous fournissons des solutions de formation innovatrices à des clients dans d'importants marchés exploitables liés à l'aviation civile, à la défense et à la sécurité ainsi qu'aux soins de santé disposant d'une marge de manœuvre considérable qui nous permettra d'accroître notre part de marché à long terme.

Tendances favorables constantes

Les spécialistes du secteur de l'aviation commerciale estiment que la croissance du trafic passagers s'établira à 4,2 % par année au cours de la prochaine décennie. Dans le secteur de la défense et de la sécurité, nous sommes d'avis que la reprise des investissements en défense sera un moteur favorable et provoquera une utilisation accrue de la formation fondée sur la simulation. Nous constatons également que les clients, tant dans l'aviation civile que la défense et la sécurité, sont de plus en plus susceptibles d'externaliser leurs entreprises de formation. Dans le marché émergent de la santé, nous voyons également une adoption accrue de la simulation pour l'éducation et la formation des étudiants et des praticiens.

Possibilité de rendements plus importants

La proportion croissante des produits des activités ordinaires que nous tirons des services de formation présente la possibilité d'un cycle moins amplifié, la formation découlant en grande partie des besoins en formation du parc d'appareils en service. En outre, notre croissance peut être plus rapide que celle de nos marchés sous-jacents grâce à l'augmentation de notre part de marché.

Culture d'innovation

Nous tirons un avantage concurrentiel considérable de notre position de chef de file de l'innovation en matière de produits de simulations et de solutions de formation. Nous faisons également preuve de polyvalence en assurant la participation des clients à un éventail de modèles de partenariat.

Nos activités

Nous fournissons des solutions de formation intégrées à trois marchés à l'échelle mondiale :

- Le marché de l'aviation civile comprend les grandes compagnies aériennes, les transporteurs régionaux, les exploitants d'avions d'affaires et d'hélicoptères civils, les constructeurs d'aéronefs, les centres de formation exploités par des tiers, les organismes de formation aéronautique (« **FTO** »), les organismes d'entretien, de réparation et de révision (MRO) et les entreprises spécialisées dans la location-financement d'appareils;
- Le marché de la défense et de la sécurité englobe les forces de défense, les constructeurs OEM, les organismes gouvernementaux et les organismes de sécurité publique du monde entier;
- Le marché des soins de santé regroupe des centres de simulation en milieu hospitalier et universitaire, des écoles de médecine, des écoles de soins infirmiers, des organisations paramédicales, des forces de défense, des entreprises médicales et des constructeurs OEM.

2.5 Vue d'ensemble et tendances de l'industrie

Les marchés civils, de défense et sécurité et des soins de santé que CAE dessert sont influencés par des facteurs qui leur sont propres.

CAE estime que le marché civil est très sensible au produit intérieur brut mondial, qui, à son tour, a une incidence sur les voyages aériens mesurés en fonction des passagers-kilomètres payants (« **PKP** »). La croissance des PKP doit être compensée par la livraison d'aéronefs, qui s'ajoutent à la flotte existante en tenant compte de son usure. D'autres facteurs influent sur CAE, notamment la nature, la taille et la composition des flottes d'aéronefs, les calendriers de livraison d'aéronefs, l'évolution des effectifs de pilotes, les exigences en matière d'attestation, la demande du marché pour le trafic aérien commercial et d'affaires et le transport par hélicoptère; ces deux derniers facteurs étant eux-mêmes modulés par les bénéfices dégagés par les sociétés dans les secteurs du pétrole et du gaz.

CAE estime que le marché de la défense et sécurité est particulièrement sensible à l'effet conjugué des dépenses de défense et de la nature des activités militaires. La demande pour les produits et services de défense et sécurité de CAE dépend aussi de la mesure dans laquelle les gouvernements à l'échelle mondiale préfèrent confier des fonctions au secteur privé. En outre, les activités de défense et sécurité de CAE sont influencées par le degré d'acceptation par le marché des solutions de formation synthétique et de répétition de missions, en sus ou en remplacement de l'entraînement réel incluant, par exemple, des vols réels ou l'utilisation d'armes réelles.

CAE estime que le marché des soins de santé est sensible aux avancées en matière de traitements contre les problèmes de santé et, dans certains marchés, aux dépenses gouvernementales. La demande pour les produits et services de CAE Santé dépend en outre du degré d'acceptation par le marché des solutions de formation synthétique et de répétition des traitements, en remplacement du système actuel d'apprentissage en milieu de travail sous la supervision de cliniciens expérimentés. De même, CAE estime que l'introduction de technologies médicales révolutionnaires aura une incidence sur la vitesse à laquelle les solutions de formation fondée sur la simulation seront adoptées. Les nouveaux dispositifs médicaux et les procédures de pointe, comme l'échographie intracardiaque, les dispositifs d'assistance cardiaque et l'amélioration des techniques de ventilation mécanique, nécessitent des solutions de formation évoluées, comme la simulation, pour l'élaboration de produits à l'interne et la formation des clients.

2.6 Recherche et développement (« R-D »)

La stratégie concurrentielle de CAE s'articule autour du leadership technologique de ses produits et services. Cette stratégie est fondée sur une forte culture de l'innovation et un engagement de longue date à exercer des activités de R-D. La stratégie concurrentielle de CAE est, de plus, axée sur le leadership en matière de formation. À la suite de la nomination de son leader mondial, stratégie de formation pour l'aviation civile en avril 2015, CAE a lancé son initiative pour les instructeurs de vol (FIIN), qui se concentre sur le recrutement, le perfectionnement et le maintien en fonction des meilleurs instructeurs afin qu'ils fassent partie de ce qui nous distingue. Cette initiative tire parti du développement continu des outils et des infrastructures de soutien liés au perfectionnement des instructeurs de CAE, ainsi que de la recherche et de l'expérimentation de base portant sur des technologies à l'origine de bouleversements dans les secteurs de la biométrie et de la réalité virtuelle. CAE a également lancé un projet axé sur la normalisation de ses activités et la formation de prochaine génération, qui reflète l'accent mis par CAE sur la redéfinition de sa vision à devenir un partenaire de choix en formation reconnu auprès de ses clients dans les secteurs où elle exerce ses activités. CAE tirera parti de ses activités de R-D et des capacités de son organisation d'ingénierie à cet égard pour appuyer ses objectifs technologiques stratégiques.

CAE utilise des pratiques de premier plan dans le domaine de l'organisation d'ingénierie mondiale afin d'assurer que le plan technologique concorde avec la stratégie d'affaires. Le fait de susciter réellement l'innovation à tous les niveaux au cours de l'exécution des étapes opérationnelles relatives aux produits, aux services et aux processus de CAE continue d'être une priorité stratégique. À cette fin, un nouveau processus appelé « Défis de l'innovation » a été déployé à l'échelle de l'entreprise auprès de tous les employés au moyen d'une plateforme interne de médias sociaux afin de stimuler l'innovation. Nos employés sont fiers de contribuer au parcours novateur menant à de nouveaux produits et services. En outre, les partenariats de CAE en R-D avec des universités et des centres de recherche assurent un flux constant des meilleurs talents et permet de tirer parti des technologies et des connaissances d'expert les plus récentes afin d'améliorer les produits et services de CAE.

Nous sommes heureux d'annoncer que l'initiative stratégique de convergence de la technologie a progressé de la façon prévue et qu'elle fait déjà ses preuves. Ce projet consolide le capital technologique complet de CAE en une seule plateforme commune qui formera les fondements de tous les produits de CAE pour l'avenir. Au cours de l'exercice 2016, CAE a mis au point son premier simulateur utilisant les nouveaux procédés et les découvertes en matière de convergence du matériel en moins d'un an; les résultats sont très prometteurs pour les simulateurs tant dans le secteur de l'aviation civile que dans celui de la défense, en ce qui concerne la réduction des efforts de maintenance, de la consommation d'énergie et du poids global du simulateur.

Nous avons également mis sur le marché, au cours de l'exercice 2014, le simulateur de vol CAE 7000XR^{MC}, la nouvelle référence de l'industrie. Ce simulateur établit de nouvelles normes d'expérience client pour les pilotes, les instructeurs, les techniciens de maintenance et les exploitants de centres de formation. Il comprend de nouvelles interfaces, comme un « poste » d'instructeur de prochaine génération qui offre des capacités de briefing/débriefing en temps réel. Il comprend aussi de nouvelles capacités intégrées de formation, comme des systèmes de formation sur le rétablissement en cas de perte de contrôle, tel qu'il est exigé par les nouveaux règlements. Ce poste d'instructeur de prochaine génération est significatif. Le simulateur 7000XR^{MC} offre aussi une infrastructure informatique originale qui tire parti des technologies de mégadonnées en nuage afin d'offrir un niveau supérieur d'efficacité opérationnelle. En plus de la nouvelle conception de logiciels, le matériel de ce simulateur a été optimisé pour réduire les coûts d'exploitation à long terme au cours du cycle de vie. De plus, CAE a mis au point de nouveaux algorithmes de collecte et d'analyse de données qui permettent d'obtenir des efficacités d'exploitation et de mener des évaluations fondées sur des preuves, ainsi que d'améliorer les systèmes de formation.

Misant sur le succès de la plateforme du simulateur Série 3000^{MC} pour hélicoptères légers mise sur le marché en 2012, CAE a mis au point une version plus grosse pour les hélicoptères moyens et lourds. Le simulateur Série CAE 3000^{MC} a été mis sur le marché avec succès et comprend des caractéristiques nouvelles comme un système visuel à projection directe de 12 pieds, qui offre une expérience plus immersive. Le développement des nouvelles plateformes du simulateur Série 3000^{MC} en 2016 comprend la certification et le lancement de la formation pour les hélicoptères Airbus H225 à son centre de formation d'Oslo, ainsi que le lancement du développement du simulateur de vol (FFS) Série 3000 de CAE qui reproduit l'aéronef AW139. Le nouveau FFS pour l'aéronef AW139 sera développé conjointement par CAE et AugustaWestland et sera également certifié pour le niveau D.

CAE a continué de renforcer sa position de chef de file dans la simulation d'environnements synthétiques avec la mise en marché de la suite de produits d'environnement synthétique dynamique (Dynamic Synthetic Environment^{MC}) (« DSE »). Le jeu d'outils logiciels complet Presagis et tout l'ensemble de logiciels unifiés synthétiques de CAE ont été augmentés afin d'être entièrement dynamiques, persistants et interopérables. Cette technologie place CAE dans une position de premier rang pour appuyer la vision de formation synthétique en coopération des forces militaires. En février 2016, Presagis^{MC} a lancé son plus récent portefeuille de logiciels de modélisation et de simulation (M&S), M&S Suite 15. La M&S Suite 15 fournit un environnement de développement de simulations à normes ouvertes conçu pour soutenir une gamme complète d'applications de simulation dans les secteurs des activités aériennes,

terrestres, maritimes et de sécurité publique. Le contenu des outils de création, Creator et Terra Vista, les outils de visualisation et de simulation, Vega Prime et STAGE, les solutions de simulation de vol, FlightSIM et HeliSIM, ainsi qu'Ondulus Radar, un simulateur de radar en temps réel, haute-fidélité et fondé sur la physique, ont tous été mis à niveau au moyen d'innovations importantes permettant d'offrir une suite plus complète.

En août 2015, l'Open Geospatial Consortium (OGC), un consortium international de normalisation qui appuie les solutions interexploitables, a récemment approuvé l'utilisation de la base de données commune (CDB) de CAE comme l'une des meilleures pratiques de l'OGC, ouvrant ainsi la voie à l'expansion continue de la CDB comme architecture privilégiée pour la création et l'entretien d'environnements synthétiques fondés sur la simulation destinés aux applications géospatiales, ainsi qu'à la formation, aux répétitions de missions et au soutien à la prise de décisions. En tant que membre du groupe de travail sur les normes de CDB de l'OGC, CAE continuera de collaborer avec d'autres membres de l'OGC, y compris les organismes sectoriels, les universités et les organismes gouvernementaux pour développer des normes de CDB de l'OGC.

Sur le marché de la défense et de la sécurité plus particulièrement, CAE poursuit activement des projets de recherche et développement en liaison avec le centre des opérations de missions réparties, les systèmes de formation pour aéronefs télépilotes haute-fidélité et les environnements synthétiques plus réalistes. Ces projets visent à soutenir la volonté des forces de défense d'effectuer un plus grand nombre de répétitions de missions et de formations virtuelles intégrées menées en coopération et d'optimiser l'efficacité générale tout au long du cycle de vie d'un système de formation. Les avancées clés comprennent l'intégration réussie du programme d'entraînement en vol de l'OTAN au Canada (NFTC), le développement continu de technologies liées aux plateformes durables ainsi que le positionnement en vue d'offrir des technologies et des capacités clés aux nouvelles plateformes permettant de répondre aux besoins d'environnements de formation immersifs, intégrés et interexploitables.

Comme aboutissement significatif des investissements en R-D de 2016, CAE est heureuse d'annoncer qu'elle s'est vu octroyer 5 brevets et a fait 28 demandes de brevets couvrant les toutes dernières innovations de ses produits.

Les équipes de R-D de CAE ont poursuivi leurs progrès et réalisations relativement au Projet Innover, qui a été lancé en 2015, afin de développer la nouvelle génération de plateformes de simulation de CAE pour les marchés de l'aviation civile et de la défense. Le Projet Innover permettra à CAE de créer un système modulaire à la fine pointe de la technologie qui sera plus efficace et plus facile à déployer et à maintenir. Le nouveau système améliorera aussi l'expérience de l'utilisateur des produits de CAE. De plus, CAE développera des technologies et des solutions de formation axées sur les opérations interarmées et en réseau, afin d'être un intégrateur de systèmes de formation aux opérations aériennes, maritimes et terrestres.

Les équipes de R-D de CAE Santé continuent d'innover et de lancer de nouveaux produits. Parmi plusieurs autres innovations au cours de l'exercice 2015, CAE Santé a lancé un simulateur d'accouchement fondé sur des modèles de physiologies maternelles et fœtales largement reconnus et validés qui reproduit les signes vitaux et les réactions conformes à ceux des humains pour la pratique des urgences obstétriques et du travail, ainsi que des scénarios d'accouchement. De plus, en janvier 2016, CAE Santé a lancé Athena^{MC}, le simulateur de patiente haute-fidélité le plus perfectionné sur le marché. Athena ajoutera un élément de réalisme et de crédibilité essentiel aux scénarios impliquant des patientes dont les professionnels en formation ont besoin pour acquérir de la confiance, développer leurs capacités de pensée critique et améliorer leurs compétences au moyen de la simulation.

2.7 Fabrication et services

Fabrication

Les installations de fabrication et d'assemblage de CAE sont situées à Montréal (Canada), à Tampa et à Sarasota (États-Unis), à Sydney (Australie), à Bengaluru (Inde) et à Stolberg (Allemagne).

Le processus de fabrication des FFS de CAE est complexe et nécessite la coordination de plus de 200 000 pièces et de millions de lignes de code informatique. La fabrication d'un simulateur comprend six étapes principales : la conception, la fabrication et l'assemblage, l'intégration et les essais, l'expédition, l'installation et la certification définitive sur le terrain. Les simulateurs militaires, en raison de leurs environnements tactiques et de leurs systèmes d'armes et de capteurs, sont plus complexes et spécialisés que les simulateurs civils, si bien que la durée de leur conception, de leur fabrication et des essais est souvent plus longue.

La fabrication est organisée en dix cellules comportant les trois principales disciplines suivantes : l'électronique (assemblage de cartes de circuit imprimées), l'électricité (câbles, coffrets, instruments de bord et avionique) et la mécanique (tôlerie et usinage, assemblage de précision et hydraulique, assemblage de structures et assemblage final). Chaque cellule a sa propre planification, ses propres méthodes et son propre ensemble de produits à livrer, ce qui délimite clairement les responsabilités des cellules dans la fabrication.

La majeure partie des activités de fabrication et d'intégration des systèmes de simulation civils et militaires est menée aux installations de CAE à Montréal et certains travaux connexes d'intégration et de mise à niveau sont également réalisés aux installations de Tampa, de Burgess Hill, de Bengaluru, de Sydney et de Stolberg. L'établissement de Tampa effectue l'intégration des systèmes militaires et des essais de l'équipement de simulation destiné aux contrats conclus avec l'armée américaine.

Services

Les centres de formation et de services de CAE se trouvent à différents endroits dans le monde. Bien que son siège social se trouve à Montréal (Canada), CAE compte plus de 65 centres de formation en Amérique du Sud, en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient, en Inde, en Chine, en Russie et en Asie du Sud-Est.

Ces installations incluent des organismes de formation à la qualification de type (« **TRTO** ») offrant la formation de pilotes, de techniciens de maintenance et de personnel de cabine aux exploitants d'avions d'affaires et commerciaux, des centres de formation initiale fournissant de la formation à la licence de pilote professionnel à de futurs pilotes et de nombreux établissements à partir desquels CAE offre des services de soutien technique aux centres de formation aéronautique.

CAE propose un éventail de services de soutien technique aux exploitants de simulateurs civils et militaires, notamment des pièces de rechange et de réparation, d'installation, de déménagement, de mise à niveau et de formation technique. Des clients ont recours aux services techniques de CAE pour trouver des réponses à leurs questions, pour être dépannés ou pour obtenir des conseils. Les services s'étendent aux visites d'ingénieurs de CAE chez les clients, afin d'aider ces derniers à assurer leurs activités de maintenance et de réparation. Les services de mise à niveau pour les secteurs de la défense et civil ne sont pas limités aux produits de CAE; CAE est en mesure de mettre à niveau la plupart des simulateurs d'autres fabricants. Les services de CAE sont offerts avec la vente de simulateurs ou par l'intermédiaire de contrats de maintenance ou de commandes individuelles. CAE estime que ses activités de service créent des occasions d'influer sur la mise à niveau de FFS en fonction, tout en fournissant de précieuses indications sur les besoins de formation des clients.

Dans le secteur de la défense, CAE fournit une gamme de services de soutien à la formation, comme le soutien logistique fourni par le contractant, des services de maintenance et des services d'instruction en classe et d'entraînement sur simulateur dans plus de 80 établissements dans le monde.

CAE offre aussi des services d'analyse et d'ingénierie basés sur la modélisation et la simulation, ainsi que d'autres technologies avancées, afin de développer des solutions innovatrices pour relever les défis les plus complexes des clients. Elle propose aux clients une série de services et de spécialisations dans des domaines tels que l'intégration des facteurs humains et des systèmes humains, la planification fondée sur les capacités, les environnements synthétiques évolués, l'ingénierie des systèmes et des logiciels pour les systèmes de commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance (« **C4ISR** ») et les systèmes de guerre électronique, les systèmes et services de formation, les environnements intégrés d'information et le soutien en service pour la maintenance et l'exploitation de la flotte.

2.8 Compétences et connaissances spécialisées

CAE emploie surtout des diplômés en génie et en développement de logiciels, ainsi que des pilotes, des instructeurs et d'autres spécialistes de la formation au pilotage. À titre de chef de file de l'industrie, CAE est en mesure de former son personnel aux technologies et aux logiciels nécessaires à l'utilisation de l'équipement et des logiciels de simulation. Les instructeurs chargés de la formation au vol sont généralement d'anciens pilotes de ligne ou des forces armées. Reconnaissant l'importance capitale du talent technique pour la capacité d'innovation de CAE, CAE a déployé un cheminement de carrière en ingénierie qui vise à développer le talent au sein de la collectivité technique de CAE.

Nos 2 000 instructeurs de vol constituent le deuxième groupe d'employés en importance de CAE après les ingénieurs et représentent la Société auprès des clients. Ils constituent également l'élément clé pour faire en sorte que nous devenions le modèle d'excellence en formation dans le secteur. Nous avons mis en œuvre un certain nombre d'initiatives visant à améliorer les compétences de nos instructeurs dans le cadre de notre nouvelle structure de formation. Nous avons créé le nouveau poste de leader mondial, stratégie de formation afin d'améliorer notre proposition de valeur en formation pour l'aviation et encourager les instructeurs à réaliser notre vision. Soixante leaders de CAE se sont réunis pour élaborer une stratégie de recrutement, de perfectionnement et de maintien en fonction des meilleurs instructeurs. Cette stratégie comprend la détermination des qualités propres aux instructeurs de premier plan et l'établissement de la norme sectorielle en matière de gestion du rendement des instructeurs afin d'améliorer notre avantage concurrentiel. Cette initiative servira à rehausser le profil de nos instructeurs tant à l'interne qu'à l'externe. Elle nous aidera également à établir l'infrastructure appropriée en matière de ressources humaines en fonction des instructeurs et à leur offrir les outils dont ils ont besoin pour exceller.

Afin d'optimiser son leadership en formation, CAE investit dans trois secteurs :

- L'amélioration du rendement des instructeurs, ce qui permettra à CAE de renforcer l'infrastructure de soutien aux instructeurs, y compris les nouvelles fonctions, nouveaux procédés et nouveaux outils de soutien technique;
- L'amélioration de l'offre en formation au moyen de l'investissement dans le développement de didacticiels et d'outils de soutien aux services de formation; et
- L'innovation en matière de services de formation : CAE investit dans la R-D afin de renouveler l'offre de services de formation et mettra à profit son organisation d'ingénierie et ses capacités en ingénierie pour soutenir les solutions de formation stratégiques.

2.9 Concurrence

Les marchés où nous vendons notre matériel de simulation et proposons nos services de formation sont hautement compétitifs. De nouvelles entreprises ont fait leur apparition au cours des dernières années, et l'environnement compétitif s'est intensifié avec le positionnement des sociétés des secteurs de l'aéronautique et de la défense dans le but d'accroître leur part de marché en consolidant les sociétés de simulation du secteur de l'aviation commerciale et en développant leurs propres capacités internes. Le paragraphe 4.1.1 de la présente notice annuelle présente de plus amples renseignements au sujet de la concurrence à titre de facteur de risque pour CAE.

Le succès futur de CAE dépendra en grande partie de sa capacité à améliorer ses gammes de produits existantes, à attirer des possibilités de formation complémentaire à l'égard du réseau de simulateurs de CAE, à offrir davantage de services de solutions de formation, à développer de nouveaux processus et produits dans les mêmes domaines ou des domaines connexes, à améliorer ses délais de livraison et à réduire ses coûts de production de produits et services.

2.10 Composantes

CAE traite avec une variété de fournisseurs de biens et de services dans ses divers secteurs d'activité. Bien que la Société ne dépende pas excessivement d'un fournisseur donné pour des composantes ou des services essentiels à la fabrication, ses produits contiennent des systèmes informatiques perfectionnés qui fonctionnent à l'aide de logiciels et de systèmes d'exploitation fournis par des tiers. Il se peut que CAE ne puisse pas toujours acheter ou obtenir sous licence ces systèmes informatiques et logiciels.

La fabrication des simulateurs de CAE dépend souvent de la réception par CAE de données, parfois confidentielles ou exclusives, concernant les caractéristiques des fonctions, de la conception et du rendement d'un produit ou d'un système que le simulateur de CAE doit reproduire. CAE ne peut garantir qu'elle pourra obtenir ces données à des conditions raisonnables, ni même qu'elle pourra les obtenir. Les fabricants de produits et systèmes d'origine pourraient refuser que CAE simule des composantes ou la totalité de leurs produits ou systèmes, ou pourraient demander des droits de licence si élevés que la marge de profit de CAE en serait affectée.

La majeure partie des matières premières utilisées dans la fabrication (p. ex. la tôle, les fils, les câbles et les circuits intégrés électroniques) peut s'obtenir facilement de nombreuses sources commerciales. Les pièces d'aéronefs, par contre, sont uniques. On peut généralement se les procurer auprès des constructeurs d'aéronefs, sur le marché de la revente, à partir d'aéronefs déclassés ou excédentaires et chez les fabricants de pièces d'imitation.

La disponibilité de la plupart des pièces en temps opportun contribue à la fluidité relative du flux de production. Les pièces d'aéronefs particulières peuvent parfois poser un problème, en particulier lorsqu'elles entrent dans la composition d'un nouvel appareil, d'un prototype ou d'un appareil dont la fabrication a cessé. La livraison en temps opportun de telles pièces incombe souvent aux clients de CAE. Les contrats de CAE lient normalement les dates de livraison de ces pièces d'aéronefs au calendrier de livraison des simulateurs. Lorsque ces pièces ne sont pas disponibles, les clients de CAE comptent sur la capacité de fabrication de pièces d'imitation de CAE.

2.11 Actifs incorporels

Nous comptons en partie sur nos secrets industriels, sur nos droits d'auteur et sur des restrictions contractuelles, comme des ententes de confidentialité, des brevets et des licences, pour établir et protéger nos droits de propriété intellectuelle. Or, ces moyens pourraient se révéler inefficaces dans la prévention du détournement de nos technologies ou dans la dissuasion d'autres parties

d'élaborer des technologies semblables. Il pourrait se révéler impossible ou difficile de faire respecter nos droits de propriété intellectuelle ou d'en acquérir et de les faire respecter dans certains pays.

Propriété intellectuelle

Nos produits tournent à l'aide de logiciels et de systèmes informatiques complexes qui nous sont fournis par des tiers et qui pourraient parfois nous être inaccessibles. La construction de nos simulateurs dépend souvent de la réception de données, notamment de données confidentielles ou exclusives relatives aux fonctionnalités, à la conception et aux performances d'un produit ou d'un système, que nos simulateurs sont censés reproduire. Rien ne garantit que nous pourrions obtenir ces données à des conditions acceptables, ni même que nous pourrions les obtenir.

Des actions de contrefaçon pourraient être intentées à notre encontre ou à l'encontre de nos clients. Le cas échéant, nous pourrions perdre la cause ou ne pas être en mesure de mettre au point un procédé qui ne viole pas les droits de tiers ou d'obtenir des licences à des conditions acceptables sur le plan commercial, ni même de simplement les obtenir.

Tout litige relatif à la protection de nos droits de propriété intellectuelle pourrait se révéler long et onéreux, et porter préjudice à nos activités ou résultats financiers, que nous ayons gain de cause ou non.

CAE détient des brevets et a déposé des demandes à l'égard de brevets supplémentaires. CAE a signé des contrats incluant des clauses de non-divulgence et de confidentialité avec des tiers et prévu des dispositions similaires dans les contrats de travail de son personnel afin de protéger ses informations exclusives et ses secrets commerciaux. Des politiques internes sont également en vigueur relativement à l'éthique et à la propriété intellectuelle. Ces politiques encadrent le personnel confronté aux enjeux de propriété intellectuelle de CAE et de tiers.

Étant donné la longueur du processus d'obtention des brevets, pendant lequel certaines technologies deviennent obsolètes, le niveau de divulgation des détails requis pour les demandes de brevet – qui peut permettre aux concurrents de rétroconcevoir l'invention – et les coûts engagés pour conserver et défendre les brevets, CAE estime que certaines propriétés intellectuelles sont convenablement protégées par le secret commercial ou par une divulgation partielle, mais suffisante pour empêcher tout concurrent de prétendre être l'auteur d'une invention de CAE.

Les contrats de CAE avec Industrie Canada et Investissement Québec (« IQ ») limitent parfois la capacité de CAE à concéder la licence (excepté à ses clients) ou à transférer le titre d'une propriété intellectuelle conçue à l'aide du programme tant que tous les fonds n'ont pas été remboursés ou qu'un consentement n'a pas été obtenu.

CAE estime que ses nombreuses décennies de succès dans le domaine de la simulation et de la formation pour l'aviation confèrent, dans ses marchés cibles, de la valeur à sa marque et à certains de ses produits de marque.

2.12 Cycles

Les clients du secteur de la défense étant des gouvernements, leur carnet de commandes n'est pas assujéti à des cycles manifestes. Cependant, le volume de ces commandes peut varier grandement d'un trimestre à l'autre, en raison du mode d'attribution irrégulier des commandes gouvernementales.

Les ventes d'équipement à des transporteurs aériens par le secteur de l'aviation civile sont assujétiées aux cycles d'expansion et de contraction de l'ensemble de l'industrie du transport aérien commercial, ainsi qu'à la disponibilité du crédit et à la conjoncture

économique. La demande pour les services de formation est également touchée, dans une moindre mesure, par les cycles plus longs de l'industrie du transport aérien commercial. Le secteur de l'aviation civile est également fortement touché par le caractère saisonnier des activités : durant la haute saison de voyage (vacances d'été, fêtes de fin d'année, etc.), les pilotes de l'aviation commerciale et de l'aviation d'affaires sont souvent trop occupés à piloter pour suivre des séances de formation. De même, la production des simulateurs de CAE subit également le contrecoup de l'arrêt annuel pendant l'été des activités de fabrication à notre usine principale de Montréal.

Le marché des soins de santé subit l'irrégularité des commandes faites par les hôpitaux, les universités, les entités gouvernementales et les forces de défense.

2.13 Responsabilité environnementale

Nos activités actuelles et passées ainsi que celles d'anciens exploitants de certains de nos établissements actuels et anciens entraînent ou ont entraîné l'utilisation, la production, l'entreposage, le transport et la destruction de matières dangereuses.

L'adoption de nouvelles lois et de leurs règlements d'application, le resserrement des lois et règlements existants, la découverte d'une contamination inconnue, l'imposition de nouvelles exigences de nettoyage ou des réclamations fondées sur des engagements d'indemnisation des dommages à l'environnement que nous pourrions avoir pris pourraient nous contraindre à des dépenses substantielles, ce qui pourrait porter un grand préjudice à notre résultat opérationnel et à notre situation financière.

CAE estime que ses activités actuelles sont conformes à tous égards importants aux lois et règlements environnementaux. Les exigences de protection de l'environnement n'ont pas d'effets importants, financiers ou opérationnels sur les dépenses en immobilisations, les bénéfices ou la position concurrentielle de CAE.

2.14 Personnel

Au moyen de communications internes, de programmes comme le processus annuel de perfectionnement du leadership (« **PADL** »), CAE s'efforce d'appliquer des pratiques qui encouragent la progression et la mobilisation du personnel. La Société investit dans ses ressources humaines au moyen de formations techniques, de formations au leadership et de mutations favorisant la progression professionnelle.

CAE emploie environ 8 000 personnes, dont quelque 1 400 sont syndiquées et couverts par 26 conventions collectives partout dans le monde. La Société entretient des relations constructives avec ses syndicats et s'efforce d'établir des conditions mutuellement avantageuses tout en préservant la compétitivité de ses coûts.

2.15 Activités à l'étranger

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016, les ventes à des clients de l'extérieur du Canada ont compté pour environ 90 % de nos produits des activités ordinaires, et nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'en représenter une grande portion dans un avenir prévisible. Du coup, nous sommes exposés au risque de faire des affaires à l'étranger, y compris l'instabilité géopolitique.

Les principaux risques auxquels nous faisons face sont les suivants :

- L'évolution des lois et des règlements;
- Les tarifs douaniers, embargos, contrôles, sanctions et autres restrictions;

- L'évolution générale de la conjoncture et des conditions géopolitiques;
- Les risques de corruption liés au recours à des représentants et à des consultants à l'étranger et la complexité s'y rattachant.

La portée de ces risques est difficile à prévoir. N'importe lequel d'entre eux pourrait avoir une incidence négative sur les activités de CAE à l'avenir.

3. DESCRIPTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

3.1 Solutions de formation pour l'aviation civile (« aviation civile »)

Nous fournissons une gamme complète de solutions de formation de l'équipage de conduite, du personnel de cabine, du personnel de maintenance et du personnel au sol dans les secteurs de l'aviation commerciale, d'affaires et sur hélicoptère, un éventail exhaustif de dispositifs de formation fondée sur la simulation, ainsi que des services de formation initiale des pilotes et de placement de membres d'équipage.

Grâce à nos solutions de formation complètes dans le secteur de l'aviation, nous répondons aux besoins des pilotes professionnels pendant toute leur carrière, d'élève-pilote à commandant. Nous sommes le principal fournisseur de services de formation sur avions commerciaux dans le monde et le deuxième plus important fournisseur de services de formation pour l'aviation d'affaires. Notre vaste expertise du secteur, notre crédibilité sans faille, notre réseau d'appareils en service, nos relations solides et notre réputation de partenaire de confiance nous permettent d'accéder à une plus grande part du marché que toute autre société de notre industrie. Nous offrons des services de formation pour l'aviation dans 30 pays et, grâce à notre important réseau de centres de formation à l'échelle mondiale, nous sommes présents dans tous les secteurs de l'aviation civile, dont les compagnies aériennes et autres exploitants commerciaux, d'affaires et d'hélicoptères.

Parmi nos milliers de clients, quelque 40 grandes compagnies aériennes et exploitants d'aéronefs du monde entier ont conclu avec nous des accords de services de formation et d'exploitation de centres de formation à long terme et des coentreprises. Notre gamme complète de solutions de formation comprend des produits et services destinés à la formation des pilotes, du personnel de cabine et des techniciens de maintenance, l'exploitation de centres de formation, l'élaboration de programmes de formation, les didacticiels, et les services de consultation. Nous exploitons actuellement 261 FFS, y compris ceux exploités en coentreprise. Nous offrons la meilleure technologie du secteur et des solutions complètes intégrant les données de vol et les données de simulation de manière à mieux comprendre la performance des apprenants. Dans le domaine de la formation de nouveaux pilotes, CAE exploite le plus important réseau de formation initiale au vol dans le monde avec 9 écoles de pilotage et un parc de plus de 165 avions. Dans le domaine de la gestion des ressources, CAE est le chef de file mondial sur le marché du placement de membres d'équipage et du personnel technique auprès des compagnies aériennes, des sociétés de location d'appareils, des fabricants et des entreprises d'entretien, de réparation et de révision.

Qualité, fidélité et fiabilité sont au cœur du matériel de simulation de vol de marque CAE, et nous sommes le chef de file mondial de l'élaboration de simulateurs de vol pour l'aviation civile. Nos processus sont en constante évolution, et nous dominons le marché en ce qui a trait à la conception, à la fabrication et à l'intégration de FFS civils pour de grandes compagnies aériennes et des transporteurs régionaux ainsi que pour des centres de formation exploités par des tiers et des constructeurs OEM. Nous avons constitué une grande expérience en matière de conception des premiers simulateurs sur le marché pour plus de 35 modèles d'appareils. Nous avons récemment conçu des simulateurs pour les Airbus A350 XWB et A320Neo, le Cirrus SF50, le jet régional de Mitsubishi (MRJ), les ATR42/72-600, les Bombardier CSeries, les Global 5000/6000 et Global 7000/8000, le Dassault Falcon 5X ainsi que les ARJ21 et C919 de Commercial Aircraft Corporation of China, Ltd. (COMAC). Notre équipement de simulation de vol, incluant

nos FFS, est conçu pour satisfaire aux exigences rigoureuses concernant leur longue durée de vie utile, laquelle se prolonge souvent pendant plusieurs décennies d'usage constant. Nous offrons également le meilleur soutien qui soit grâce à une gamme complète de services et à notre important réseau mondial de pièces de rechange et d'équipes de service.

Les solutions de formation pour l'aviation civile ont obtenu des contrats d'une valeur prévue de 1 683,0 millions \$, y compris des contrats pour 53 simulateurs de vol.

Nouveaux programmes et produits

- Le premier simulateur de vol A350 XWB au monde, situé au centre de formation Airbus à Toulouse (France), a reçu la certification de niveau D. De plus, le dispositif de formation au vol A350 à base fixe a reçu des qualifications de type courantes des pilotes;
- Nous avons réussi à faire approuver les premiers simulateurs au monde dotés d'un poste d'instructeur pour la formation sur la prévention et le rétablissement en cas de perte de contrôle par l'AESA, la FAA et l'OACI;
- Le simulateur Airbus Helicopters H225 FFS situé à notre centre de formation d'Oslo (Norvège) a reçu la certification de niveau D. Notre centre de formation a également été désigné comme un centre de simulation approuvé d'Airbus Helicopters. CAE est le premier fournisseur indépendant de formation axée sur la simulation à recevoir cette distinction;
- Nous avons annoncé avec Bombardier Avions commerciaux que le FFS de l'avion CS100 de conception entièrement nouvelle a reçu une qualification provisoire de niveau C.

Expansions

- Nous avons annoncé cinq nouveaux programmes de formation à l'aviation qui sont ou seront bientôt prêts. Les programmes de formation visent les jets d'affaire Bombardier, Gulfstream et Dassault ainsi que les hélicoptères Sikorsky et Eurocopter;
- Le simulateur Falcon 900/2000 EASy situé au Dallas East Training Centre (États-Unis) a reçu la certification de niveau D de la FAA;
- Nous avons annoncé avec Líder Aviação l'expansion du programme de formation de notre coentreprise au Brésil pour effectuer la formation initiale et périodique des pilotes AW139, ainsi que l'entraînement spécifique aux missions pour diverses applications;
- Nous avons conclu un partenariat avec Gulf Aviation Academy (GAA) pour fournir des services additionnels de formation sur Embraer 170/190 en Europe. Nous avons déménagé le FFS et le dispositif de formation Embraer 170/190 de GAA qui ont été construits par CAE vers le centre de formation de CAE à Amsterdam afin de répondre à la demande accrue de formation sur Embraer 170/190 en Europe;
- Nous avons mis en service un deuxième FFS A320 à notre centre de formation à Barcelone dans le cadre de notre accord de services de formation avec Vueling Airlines, S.A. Nous avons également annoncé que le centre sera agrandi pour accroître les installations de formation et les salles de classe afin de répondre aux exigences croissantes de Vueling;
- Le 2 mai 2016, nous avons réalisé l'acquisition des activités de formation aéronautique commerciale de Lockheed Martin auprès de Lockheed Martin Corporation.

3.2 Tendances et perspectives du marché pour le secteur de l'aviation civile

Tendances et perspectives du marché

La demande pour nos solutions de formation sur le marché de l'aviation civile est déterminée par les facteurs suivants :

- Réglementation en matière de formation et d'attestation des pilotes;
- Impératifs de sécurité et d'efficacité des compagnies aériennes;
- Croissance à long terme prévue du trafic aérien;
- Croissance du parc d'avions commerciaux en service;
- Demande pour des professionnels de l'aviation qualifiés.

Réglementation en matière de formation et d'attestation des pilotes

La formation dans le secteur de l'aviation civile compte une proportion élevée d'activités récurrentes découlant d'un environnement fortement réglementé en vertu de normes mondiales et nationales, notamment en ce qui a trait aux licences et aux attestations des pilotes. Ces exigences de formation obligatoires et récurrentes sont réglementées par les autorités réglementaires aéronautiques nationales et internationales telles que l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) et la Federal Aviation Administration (FAA).

Les récents modes d'attestation des pilotes et l'évolution des exigences réglementaires augmentent le recours à la formation fondée sur la simulation. La formation fondée sur la simulation pour obtenir une attestation de compétence de pilote joue un rôle plus important dans le monde avec la formation de licence de pilote en équipage multiple (MPL), la formation dans le domaine de la prévention et du rétablissement en cas de décrochage et de perte de contrôle et les exigences visant la licence de pilote de ligne (ATPL) aux États-Unis. Divers organismes de réglementation nationaux et régionaux du secteur de l'aviation ont récemment mis en place des exigences réglementaires, normes et directives en la matière.

La MPL est une méthode alternative en matière de formation et d'attribution de licences que nous offrons en plus de l'ATPL. La MPL met davantage l'accent sur la formation fondée sur la simulation afin d'amener les élèves-pilotes à devenir des copilotes dans un environnement propre aux transporteurs aériens. En moyenne, les deux tiers de la formation initiale dans le cadre des programmes de MPL du secteur s'effectuent sur des dispositifs de simulation et le tiers restant, sur des appareils réels, comparativement à une formation traditionnelle sur des appareils réels à hauteur de 80 % à 90 % pour les licences initiales. À ce jour, une cinquantaine de pays ont adopté des règles relatives aux MPL et plus de 15 d'entre eux appliquent déjà celles-ci aux fournisseurs de formation et aux transporteurs. Certains transporteurs en Asie, au Moyen-Orient et en Europe font appel aux programmes de MPL de CAE. À mesure que la méthode MPL poursuit son élan, il en résultera un recours accru à la formation fondée sur la simulation.

Impératifs de sécurité et d'efficacité des compagnies aériennes

La concurrence est vive dans le secteur de l'aviation commerciale, ce qui oblige les exploitants à constamment mettre en œuvre des initiatives d'excellence opérationnelle et d'efficacité pour générer des rendements adéquats tout en maintenant les normes de sécurité les plus strictes qui soient et en cultivant la confiance des voyageurs. Il est de plus en plus intéressant pour les transporteurs de miser sur l'expertise en formation de partenaires dignes de confiance comme CAE pour combler les lacunes d'efficacité

grandissantes, les questions de pénurie des pilotes, l'évolution de la réglementation et de l'environnement de formation et le grand nombre de nouveaux programmes d'appareils. En s'associant à un fournisseur de formation comme CAE, les transporteurs ont immédiatement accès à une flotte internationale de simulateurs, à des cours, à des programmes et à des instructeurs, et ils sont ainsi plus à même de mettre en place les flottes d'appareils qui répondent le mieux à leurs besoins.

Croissance prévue du trafic aérien

La tendance à la croissance à long terme du trafic aérien donne lieu à une demande accrue pour l'équipage de conduite, le personnel de cabine, le personnel de maintenance et le personnel au sol, ce qui propulse la demande de solutions de formation.

Dans le secteur de l'aviation commerciale, le secteur de l'aéronautique prévoit généralement que la croissance moyenne à long terme du trafic aérien sera de 4,2 % par année au cours de la prochaine décennie. Pour l'année civile 2015, le trafic passagers a progressé de 6,5 % dans le monde comparativement à l'année civile 2014. Pour le premier trimestre de l'année civile 2016, le trafic passagers a augmenté de 7,0 % par rapport au premier trimestre de l'année civile 2015. Les marchés émergents continuent d'afficher la meilleure performance; le trafic passagers ayant progressé de 10,8 % au Moyen-Orient, de 8,6 % en Asie et de 5,3 % en Amérique latine, alors qu'il s'est accru de 5,4 % en Europe et de 4,7 % en Amérique du Nord.

Selon la FAA, le nombre total de vols d'avions d'affaires, qui comprend tous les vols intérieurs et internationaux, a poursuivi son évolution, affichant une progression de 1,4 % au cours des 12 derniers mois. Il existe un lien étroit entre le niveau de rentabilité des entreprises, la croissance économique et la demande pour les vols d'avions d'affaires. Pour ce qui est des solutions de formation sur hélicoptères, la demande est principalement tributaire du niveau d'activité extracôtière dans le secteur du pétrole et du gaz, puisque les exploitants d'hélicoptères œuvrant dans ce secteur constituent la majorité de la clientèle de ce segment de formation relativement restreint. La baisse prolongée des prix du pétrole a donné lieu à une diminution de la demande des exploitants d'hélicoptères extracôtiers.

Des perturbations importantes comme une instabilité politique régionale, le terrorisme, les pandémies, les catastrophes naturelles, une récession prolongée ou d'autres événements mondiaux d'envergure sont autant de facteurs qui pourraient nuire à la croissance du trafic aérien.

Croissance du parc d'avions commerciaux en service

En tant que fournisseurs de solutions de formation intégrées, notre croissance à long terme est étroitement liée au parc d'avions commerciaux en service.

Le parc mondial d'avions commerciaux a progressé à un taux annuel moyen de 3,2 % au cours des 20 dernières années et devrait afficher un taux moyen de croissance d'environ 3,6 % par année au cours des deux prochaines décennies en raison de l'augmentation de la demande provenant des marchés émergents et des transporteurs à bas prix de même que du remplacement d'appareils dans les marchés établis. De mars 2015 à mars 2016, la flotte mondiale d'avions commerciaux s'est accrue de 4,2 %, affichant une hausse de 8,3 % au Moyen-Orient et de 7,6 % en Asie, alors qu'elle a affiché une croissance modeste de 3,3 %, de 3,2 % et de 2,0 % en Amérique latine, en Europe et en Amérique du Nord, respectivement.

Notre solide fossé concurrentiel, composé de notre vaste réseau mondial de formation, des meilleurs instructeurs qui soient, de programmes de formation complets et de solides partenariats avec les transporteurs aériens en matière de formation, nous permet de combler les besoins en formation découlant d'une flotte croissante d'avions commerciaux en service.

Nous sommes en bonne position pour tirer parti de notre leadership technologique et de notre savoir-faire, notamment les FFS de CAE Série 7000XR et les dispositifs d'entraînement aux procédures CAE Simfinity^{MC}, pour fournir des solutions de formation qui répondent aux besoins de formation croissants des transporteurs aériens qui continuent d'exploiter leurs propres centres de formation.

Les grands constructeurs OEM de jets d'affaires comptent toujours lancer de nouvelles plateformes au cours des prochaines années, dont les Bombardier Global 7000/8000, les Cessna Citation Longitude et Hemisphere, le Dassault Falcon 5X, les Gulfstream 500/600, le Cirrus SF50 et le Pilatus PC-24.

Grâce à ce réseau de formation dans le secteur de l'aviation d'affaires, à notre gamme complète de programmes de formation, à nos relations à long terme avec des constructeurs OEM clés et à des investissements continus dans notre réseau, nous sommes en bonne position pour répondre aux besoins en formation découlant de la mise en service de ces nouvelles plateformes.

Demande pour des professionnels de l'aviation qualifiés

Nous disposons d'une marge de manœuvre considérable dans le marché des services de formation, grâce à une demande à long terme soutenue pour des professionnels de l'aviation qualifiés. Cette demande est tributaire de la croissance du trafic aérien, du nombre de départs à la retraite de pilotes et des livraisons d'avions. L'expansion des économies mondiales et des flottes des transporteurs a donné lieu à une pénurie de personnel qualifié nécessaire pour répondre à cette capacité croissante. Les contraintes sur l'offre de pilotes comprennent le vieillissement des équipages et le nombre moins élevé de pilotes militaires qui se recyclent dans le secteur civil. Dans une étude publiée en 2011, l'OACI conclut que quelque 26 000 nouveaux pilotes seront nécessaires chaque année à l'échelle mondiale d'ici 2030 pour soutenir la croissance du trafic passagers. Pour soutenir cette croissance, le secteur de l'aéronautique devra se doter de solutions innovatrices qui satisferont aux besoins de formation d'une nouvelle génération, donnant lieu à une hausse de la demande de services et de produits de formation fondée sur la simulation.

3.3 Défense et sécurité (« Défense »)

Nous sommes un intégrateur de systèmes de formation pour les forces de défense aériennes, terrestres et navales, ainsi que pour les organismes gouvernementaux responsables de la sécurité publique.

Nous sommes un chef de file mondial de l'élaboration et de la livraison de solutions intégrées de formation réelle, virtuelle et constructive (LVC) destinées aux forces de défense. Notre savoir-faire englobe un large éventail d'aéronefs, incluant des chasseurs, des hélicoptères, des avions d'entraînement, des avions de patrouille maritime, des avions de ravitaillement et de transport de même que des appareils télépilotés, aussi appelés systèmes aériens sans pilote (UAS). Nous offrons également des solutions de formation aux forces terrestres et navales, dont une gamme de dispositifs d'entraînement pour les conducteurs, les tireurs et le personnel de maintenance de chars d'assaut et de véhicules blindés de combat, des solutions de simulation constructive pour la formation du personnel de commandement et d'état-major ainsi que des systèmes d'entraînement tactique à la guerre maritime. Nous fournissons des solutions de formation aux organismes gouvernementaux en matière de gestion des urgences et des catastrophes.

Les forces de défense s'efforcent de faire davantage appel à l'entraînement virtuel et d'équilibrer leurs programmes de formation entre la formation réelle, virtuelle et constructive de manière à maximiser la préparation et l'efficacité. En conséquence, nous nous tournons de plus en plus vers des programmes qui intègrent l'entraînement LVC, programmes dont l'envergure est habituellement plus grande que celle des programmes ne portant que sur une facette d'une telle solution. Intégrateur de systèmes de formation de premier plan, CAE est dans une position unique pour offrir à ses clients une gamme complète de solutions de LVC innovatrices allant de la formation en classe, virtuelle et interactive aux répétitions de missions immersives et menées en coopération dans un environnement synthétique. En règle générale, nos solutions combinent services, produits et logiciels d'entraînement de manière à maintenir et à améliorer la sécurité, l'efficacité, la préparation aux missions et les capacités à prendre des décisions. Nous avons une vaste expérience de la fourniture et de l'exploitation de solutions d'entraînement dans une variété de modèles d'affaires, dont des installations appartenant au gouvernement et exploitées par celui-ci; des installations appartenant au gouvernement et exploitées par l'entreprise; et des installations appartenant à l'entreprise et exploitées par celle-ci. Nous offrons notamment des services d'analyse des besoins en formation, des services de conception de systèmes d'entraînement, des systèmes de gestion de l'apprentissage, des installations spécialisées, des dispositifs d'entraînement synthétique de pointe, des services d'élaboration de programmes d'entraînement et de didacticiels, des services de formation en classe, sur simulateur et en vol, des services de maintenance et de soutien logistique, des services de gestion du cycle de vie et d'intégration technologique, ainsi que des solutions de financement.

Nous avons livré des produits de simulation et des systèmes d'entraînement à plus de 50 forces de défense dans environ 35 pays. Nous fournissons une gamme de services de soutien à la formation comme des services de soutien logistique, des services de maintenance, des services d'instruction en classe et des services d'entraînement sur simulateur dans plus de 80 établissements dans le monde, y compris ceux que nous détenons en coentreprise. Nous avons récemment accru notre soutien à l'entraînement en vol, notamment aux termes du programme d'entraînement en vol de l'OTAN au Canada (NFTC), et nous aidons nos clients à atteindre un équilibre optimal dans leurs activités de formation.

Le secteur de la défense et de la sécurité a obtenu des contrats d'une valeur de 985,6 millions \$ au cours de l'exercice 2016.

Nouveaux programmes et produits

- Nous avons soutenu la participation de la Royal Australian Air Force (RAAF) à l'exercice Coalition Virtual Flag 15, l'un des plus grands exercices virtuels de combat aérien au monde, de sorte que les avions et les simulateurs puissent participer à l'exercice commun et multinational d'entraînement au combat aérien;
- L'Open Geospatial Consortium (OGC), un consortium international de normalisation qui appuie les solutions interexploitables, a approuvé l'utilisation de la base de données commune CDB de CAE comme l'une de ses meilleures pratiques, ouvrant ainsi la voie à l'expansion continue de la base de données commune comme architecture privilégiée pour la création et l'entretien d'environnements synthétiques fondés sur la simulation;
- Nous avons signé un protocole d'entente avec Conair en vue de mettre sur pied un centre de formation et de simulation pour les incendies de forêt en Colombie-Britannique (Canada).

Expansions

- Une gamme complète de simulateurs et dispositifs d'entraînement CH-147F Chinook ont été livrés à la base des Forces canadiennes à Petawawa, laquelle a été utilisée pour diplômer officiellement la première cohorte d'équipages d'hélicoptères CH-147F Chinook de l'Aviation royale canadienne;

- Nous avons renouvelé notre entente de collaboration avec Eurofighter Simulation Systems portant sur la fourniture des systèmes visuels pour le programme Aircrew Synthetic Training Aids de l'avion Eurofighter Typhoon;
- Nous avons annoncé que notre centre de formation polyvalent (MPTC) de CAE Brunei a été désigné organisme de formation agréé selon les lignes directrices et les procédures établies par l'AESA, ce qui permettra au MPTC de CAE Brunei d'offrir une solution de formation avec instructeurs sur l'hélicoptère Sikorsky S-92;
- Nous avons commencé à fournir des services de maintenance et de soutien sur les dispositifs d'entraînement synthétiques de l'hélicoptère SH-2G(I) des Forces de défense de la Nouvelle-Zélande;
- Nous avons agrandi notre centre de formation C-130 situé en Floride (États-Unis) grâce à l'ajout d'un nouveau simulateur de missions C-130H/L-382 équipé du poste de pilotage tout écran Flight2 de Rockwell Collins;
- Nous avons livré un système d'entraînement au sol T-6C complet à la Royal New Zealand Air Force et avons commencé à fournir des services de maintenance et de soutien à la base Ohakea de la RNZAF;
- Nous avons livré un nouveau centre de formation et un dispositif d'entraînement aux systèmes d'armes du KC-130J à la Force aérienne du Koweït et fournissons maintenant des services de soutien à la formation sur place.

3.4 Tendances et perspectives du marché de la défense

La demande pour nos solutions de formation sur les marchés de la défense et de la sécurité est déterminée par les facteurs suivants :

- Réseau existant de plateformes militaires durables et nouveaux clients;
- Volonté clairement exprimée des gouvernements et des forces armées de recourir davantage à la formation synthétique;
- Volonté d'intégrer les systèmes d'entraînement pour générer des efficacités et rehausser la préparation;
- Intérêt de l'impartition des services d'entraînement et de maintenance;
- Besoins en matière de formation synthétique pour l'entraînement aux missions intégré et en réseau, y compris l'entraînement de forces interarmées et de coalition;
- Relations avec les constructeurs OEM en matière de simulation et d'entraînement.

Réseau existant de plateformes militaires durables et nouveaux clients

CAE génère une proportion élevée d'activités récurrentes grâce à sa position de premier plan sur des plateformes durables, notamment aux termes de contrats de services à long terme. La majorité des forces de défense dans les marchés parvenus à maturité comme les États-Unis ont ralenti la production de nouvelles plateformes et reporté à plus tard les nouvelles acquisitions, ce qui a poussé les forces militaires à maximiser l'utilisation de leurs plateformes existantes. Les mises à niveau, la modernisation et les programmes de prolongation de la durée d'utilité permettent aux forces de défense d'exploiter leurs actifs existants tout en créant un éventail d'occasions de mises à niveau de simulateurs et de services de soutien à la formation. Les plateformes durables comme l'avion de transport C-130 Hercules, qui est utilisé dans plus de 60 pays, constituent un solide réseau permettant de générer de nouvelles affaires. Grâce à son important réseau existant de simulateurs installés dans le monde, notre position de partenaire de choix pour des programmes comme l'Aircrew Training System axé sur le KC-135 de la U.S. Air Force et la formation des équipages des MQ-1 Predator/MQ-9 Reaper de même qu'à son expérience des grandes plateformes durables, CAE est en excellente position

pour assurer la mise à niveau et la modernisation récurrentes des produits, de même que pour offrir des services de maintenance et de soutien. De plus, il existe une forte demande pour des plateformes durables, dont le C-130, le P-8A, le MH-60R et les MQ-1/MQ-9, dans des marchés dont les budgets de défense sont en hausse, comme l'Asie et le Moyen-Orient, représentant ainsi des occasions de fournir des nouveaux systèmes et services de formation pour des plateformes que CAE connaît très bien.

Volonté clairement exprimée des gouvernements et des forces armées d'avoir davantage recours à la formation synthétique

Le recours accru à la formation synthétique par les forces de défense est l'un des moteurs de l'expertise et des capacités de CAE. Les forces de défense et les gouvernements sont de plus en plus nombreux à adopter la formation synthétique pour une tranche plus élevée de leur programme de formation total en raison de la plus grande efficacité, des contraintes opérationnelles moindres en ce qui concerne les aéronefs, des risques moins élevés que la simulation apporte par rapport à l'entraînement sur les plateformes de systèmes d'armes réelles et des coûts nettement plus faibles. La formation synthétique offre aux forces armées un moyen économique de s'entraîner à toutes sortes de scénarios en maintenant leur état de préparation au niveau optimal. Le coût élevé de l'entraînement sur appareil et la volonté de réserver les appareils pour un usage opérationnel sont deux facteurs qui favorisent l'adoption plus généralisée de la formation synthétique. La nature de l'entraînement axé sur les missions exige au moins un certain degré de formation sur appareil; cependant, la transition vers un recours accru à la formation synthétique est en progression. La U.S. Navy indique que la place réservée à la formation fondée sur la simulation sur certaines de ses plateformes d'appareils existantes pourrait atteindre près de 50 % d'ici 2020, et le programme pour certains nouveaux appareils comme le P-8A est articulé autour de la formation synthétique à hauteur d'environ 70 %. Étant donné les coûts élevés associés à l'exécution d'exercices d'entraînement sur appareil, la plupart des forces de défense commencent à modifier l'équilibre entre la formation sur appareil et la formation LVC afin de consacrer une plus grande partie du programme de formation à la simulation virtuelle et constructive. CAE a par exemple obtenu des contrats aux termes du programme axé sur le KC-135 de la U.S. Air Force en vue de moderniser une gamme de dispositifs d'entraînement des équipages du KC-135 afin qu'ils puissent être utilisés sur le réseau du centre d'entraînement distribué de la U.S. Air Force, leur permettant ainsi de réaliser un entraînement distribué sur des ravitailleurs virtuels.

Volonté d'intégrer les systèmes d'entraînement pour générer des efficacités et rehausser la préparation

Le rythme accru des opérations, un personnel limité et des pressions budgétaires ont conduit les forces de défense du monde à trouver des partenaires fiables pour les aider à mettre au point, à gérer et à livrer les systèmes d'entraînement nécessaires aux plateformes et opérations complexes d'aujourd'hui. Les forces armées considèrent de plus en plus une approche plus intégrée et « globale » pour ce qui est de l'entraînement. Pour les aider à gérer les situations complexes et les défis qu'ils doivent relever, de nombreux programmes d'entraînement font désormais appel à des partenaires de l'industrie pour la conception et la gestion d'un système d'entraînement dans son ensemble. CAE utilise l'expression « intégration des systèmes de formation » pour désigner cette approche, et elle a positionné la Société mondialement en tant qu'intégrateur indépendant de systèmes de formation, peu importe la plateforme. Le but ultime pour les forces de défense est de maximiser l'uniformité en vue d'accroître l'efficacité, de réduire les coûts et, plus important encore, d'améliorer la préparation aux missions. L'intégrateur de systèmes de formation tient compte des facteurs réels, virtuels et constructifs pour élaborer un entraînement complet qui répond tant aux besoins du débutant qu'à ceux des troupes appelées à mener des missions opérationnelles interarmées.

Intérêt de l'impartition des services d'entraînement et de maintenance

L'efficacité que tirent nos clients de la sous-traitance d'une partie de leurs services de formation et de soutien est un autre facteur déterminant du savoir-faire et des capacités de CAE. Les forces de défense et les gouvernements gèrent leurs dépenses pour trouver des moyens de réduire les coûts sans nuire aux niveaux de préparation et de permettre aux militaires en service actif de se concentrer sur les besoins opérationnels. Une tendance croissante se dessine dans les milieux militaires d'étudier l'impartition de divers services d'entraînement, tendance qui devrait se maintenir et qui s'aligne parfaitement avec la stratégie de CAE visant la croissance de services récurrents à long terme. Nous estimons que les gouvernements se tourneront de plus en plus vers l'industrie pour la prestation de services d'entraînement parce que celle-ci peut souvent s'exécuter plus rapidement, pour un investissement en capital moins élevé, et qu'elle soutient l'entraînement nécessaire à l'atteinte du niveau de préparation souhaité. Par exemple, nous poursuivons la livraison de nouveaux dispositifs d'entraînement au vol pour la prestation de services d'entraînement des équipages du T-44C à la U.S. Navy et au U.S. Marine Corps, dans le cadre d'un contrat à long terme en vertu duquel CAE offre des services d'entraînement des équipages du T-44C aux termes d'un programme de services de formation appartenant à l'entreprise et exploité par celle-ci, l'un des premiers programmes en son genre aux États-Unis. Nous estimons que ce type de programme de prestation de services d'entraînement deviendra de plus en plus intéressant pour les forces de défense dans le monde.

Besoins en matière de formation synthétique pour l'entraînement aux missions intégré et en réseau, y compris l'entraînement de forces interarmées et de coalition

Les forces armées se tournent de plus en plus vers la formation synthétique pour satisfaire dans une plus large mesure leurs besoins en matière d'entraînement aux missions, et pour accroître l'intégration et la mise en réseau de systèmes de formation disparates afin que les forces militaires puissent s'entraîner dans un monde virtuel. Les solutions technologiques fondées sur la simulation permettent aux clients du secteur militaire de planifier des missions très élaborées et de mener des répétitions de missions complètes dans un environnement synthétique, en complément à l'entraînement et aux exercices de préparation traditionnels. Les alliés coopèrent et créent des forces interarmées et de coalition, ce qui entraîne une demande d'exercices d'entraînement et d'opérations menés en coopération et en réseau. Les dispositifs d'entraînement qui peuvent être mis en réseau afin d'entraîner des équipages différents et de permettre des formations en réseau sur une série de plateformes sont de plus en plus importants étant donné que les forces de défense souhaitent de plus en plus effectuer des exercices de préparation aux missions dans un environnement synthétique. Par exemple, l'Aviation royale canadienne (ARC) a annoncé sa Stratégie de simulation 2025, en vertu de laquelle elle se dotera d'un système combinant l'instruction réelle, virtuelle et constructive au sein d'un environnement synthétique commun connecté à un réseau. L'ARC modernisera son programme d'entraînement actuel axé sur les avions au profit d'un système axé sur les technologies de simulation de pointe, ce qui permettra l'entraînement des équipages dans un espace de combat virtuel. Les forces de défense des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Australie ont publié des stratégies similaires. Nous préconisons activement les architectures de simulation ouvertes et standardisées, comme la base de données commune, qui facilitent l'entraînement aux missions intégré et en réseau.

Relations avec les constructeurs OEM en matière de simulation et d'entraînement

Nous sommes un partenaire de choix pour les constructeurs OEM grâce à notre expérience, à notre présence mondiale et à nos technologies innovatrices. Nous nous unissons à des fabricants du secteur de la défense et de la sécurité en vue de renforcer nos liens avec ceux-ci et de nous positionner pour saisir des occasions d'affaires. Les constructeurs OEM ont mis sur le marché de nouvelles plateformes et ils continuent de mettre à niveau et de prolonger la durée de vie des plateformes existantes, ce qui alimente la

demande mondiale en systèmes d'entraînement. Par exemple, Boeing a conçu l'avion de patrouille maritime P-8A et a confié à CAE la conception et le développement de dispositifs d'entraînement au vol opérationnel P-8A pour la U.S. Navy et la Royal Australian Air Force. Boeing continue de commercialiser le P-8A à l'échelle internationale et a récemment conclu un contrat visant la livraison du P-8A au Royaume-Uni, ce qui ouvrira d'autres portes à CAE. Parmi les autres exemples des relations qu'entretient CAE avec les constructeurs OEM quant à des plateformes qui créent des occasions d'affaires, mentionnons les partenariats avec Airbus Defence and Space pour le C295, qui est offert au Canada en vertu du projet de remplacement d'aéronefs de recherche et sauvetage à voilure fixe, avec Leonardo Aircraft (auparavant Alenia Aermacchi) pour la formation sur avion de chasse d'entraînement M-346, qui est offert aux États-Unis en tant que T-100 en vertu du programme T-X de la U.S. Air Force, et avec Lockheed Martin pour l'appareil de transport C130J Super Hercules, que plusieurs autres forces militaires internationales sont en voie d'acquérir.

CAE fait également partie de l'Équipe Seahawk, de concert avec la U.S. Navy et des sociétés comme Lockheed Martin/Sikorsky, laquelle offre l'hélicoptère MH-60R en vertu du programme de ventes militaires à l'étranger à des clients internationaux. Nous nous sommes également associés à l'échelle mondiale avec General Atomics dans le but d'offrir des solutions de formation sur les aéronefs télépilotés Predator/Reaper.

3.5 Contrats de défense

La majorité des produits des activités ordinaires de CAE tirés du secteur de la défense proviennent de contrats d'organismes militaires ou gouvernementaux, pour la plupart des contrats à forfait et quelques-uns des contrats à prix coûtant majoré.

Dans la plupart des cas, en vertu de la réglementation gouvernementale, certains coûts, notamment des coûts financiers, une partie des coûts de R-D, des frais de représentation, des frais juridiques et des dépenses de marketing liées à la préparation de soumissions et de propositions ne sont pas admis aux fins de l'établissement des prix et du calcul des taux de remboursement des contrats aux termes des contrats à prix variable. De plus, les gouvernements réglementent souvent les méthodes d'attribution des coûts aux contrats gouvernementaux.

CAE est assujettie à diverses vérifications d'agences gouvernementales. Ces vérifications incluent les vérifications préalables à l'attribution du contrat réalisées lors de la présentation d'une proposition au gouvernement. L'objectif de ces dernières vérifications est d'établir la base de l'offre et de fournir les renseignements nécessaires au gouvernement pour négocier efficacement le contrat. Pendant l'exécution d'un contrat, le gouvernement a le droit d'examiner les frais de main-d'œuvre, les achats d'équipement et toute autre modification aux frais indirects liés à tout contrat en vigueur. À la fin du contrat, le gouvernement peut effectuer une vérification a posteriori portant sur tous les aspects de l'exécution afin de s'assurer que CAE a exécuté le contrat conformément à ses conditions.

Les contrats du gouvernement stipulent généralement que le gouvernement peut les résilier à sa convenance ou en cas de manquement du sous-traitant. Les contrats à prix fixe prévoient le paiement au moment de la résiliation des articles livrés au gouvernement et acceptés par celui-ci et, si la résiliation est effectuée à la convenance du gouvernement, le paiement de la juste rémunération des travaux effectués, majoré des coûts de règlement et de paiement des réclamations des sous-traitants visés par la résiliation, des autres frais de règlement et du profit raisonnable sur les coûts engagés. Dès leur résiliation, les contrats à prix coûtant majoré prévoient généralement que le sous-traitant a droit au moment de la résiliation à un remboursement de ses coûts admissibles et, si la résiliation est à la convenance du gouvernement, à des honoraires globaux proportionnels au pourcentage du travail réalisé en vertu du contrat. Toutefois, si un contrat est résilié en cas de manquement, ce qui suit prévaut habituellement :

- Le gouvernement peut verser au sous-traitant un montant convenu pour la fourniture complète et partielle des produits et des services qu'il a acceptés;

- Le gouvernement ne peut être responsable des coûts du sous-traitant à l'égard d'articles jugés inacceptables et il peut avoir droit au remboursement des versements anticipés et des paiements au prorata des travaux, le cas échéant, relatifs aux parties résiliées du contrat;
- Le sous-traitant peut être tenu responsable des coûts excédentaires engagés par le gouvernement pour se procurer auprès d'une autre source les articles non livrés.

En plus du droit de résiliation du gouvernement, les contrats du gouvernement sont souvent assujettis à la disponibilité des crédits parlementaires. Par conséquent, dès le début d'un programme important, le contrat est habituellement partiellement financé et des sommes additionnelles sont normalement engagées par l'entité acheteuse uniquement au fur et à mesure que des crédits sont alloués pour les exercices subséquents. Le fait de ne pas obtenir du gouvernement l'autorisation d'engager des dépenses entraînera en général la résiliation du contrat et la rémunération du sous-traitant sera alors inférieure à la pleine valeur du contrat.

3.6 Soins de santé

Nous concevons, fabriquons et commercialisons des simulateurs ainsi que des solutions audiovisuelles et de gestion de centres de simulation, et offrons des services de consultation et des didacticiels pour la formation des étudiants en soins médicaux, soins infirmiers et soins paramédicaux ainsi que des cliniciens œuvrant dans des établissements d'enseignement, des hôpitaux et des organisations de défense partout dans le monde.

La formation fondée sur la simulation est l'un des moyens les plus efficaces de préparer les professionnels de la santé à prodiguer des soins aux patients et à réagir aux situations de crise tout en réduisant le risque global pour les patients. Nous mettons à contribution notre expérience et nos pratiques exemplaires en matière de formation aéronautique fondée sur la simulation afin de fournir des solutions de formation innovatrices qui permettront d'améliorer la sécurité et l'efficacité de ce secteur. Le marché de la simulation pour les soins de santé croît rapidement avec des centres de simulation qui deviennent la norme dans les écoles de soins infirmiers et les écoles de médecine.

Nous offrons la gamme la plus variée de produits et de services de simulation médicale sur le marché, dont des simulateurs de patients, d'échographie et d'interventions (chirurgicaux), des solutions audiovisuelles, des solutions de gestion de centres de simulation et des didacticiels destinés à l'éducation et à la formation fondées sur la simulation en soins de santé. Nous avons vendu des simulateurs à des clients dans plus de 80 pays qui sont actuellement desservis par notre réseau en Allemagne, en Australie, au Brésil, au Canada, aux États-Unis, en Hongrie, en Inde, au Royaume-Uni et à Singapour. Nous sommes le chef de file du marché des simulateurs de patients haute-fidélité qui sont uniques, grâce à nos modèles de physiologie humaine complexes simulant les réactions humaines aux interventions cliniques. Une de nos innovations récentes, un simulateur d'accouchement permettant de s'exercer à effectuer des accouchements normaux ainsi qu'à être prêts à faire face à des urgences maternelles rares, a été conçue pour conjuguer fiabilité et réalisme exceptionnels sur le marché des simulateurs de patients haute-fidélité.

Nous offrons notamment des services et un soutien continu de même qu'un accès illimité et exclusif à la formation. Nous offrons des solutions de gestion de centres de simulation pour la formation en soins de santé, où nous sommes un chef de file sur le marché. Par l'intermédiaire de notre Académie Santé, nous sommes la seule société à offrir de la formation entre pairs aux établissements des clients ainsi qu'à nos centres de formation aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne et au Canada. Notre Académie Santé compte un corps professoral de plus de 50 personnes, y compris des infirmiers, des médecins, des ambulanciers et des échographistes, lesquels, en collaboration avec des établissements de santé de premier plan, ont élaboré plus de 500 expériences cliniques simulées à l'intention de nos clients. Nous offrons des services professionnels de consultation et de gestion de projets clés en main dans le cadre de programmes de simulation dans le domaine des soins de santé, et nous avons récemment annoncé un

partenariat avec l'American Society of Anesthesiologists visant l'élaboration d'un produit de simulation sur écran à l'intention des médecins. La nouvelle plateforme offrira la formation liée au maintien de la certification en anesthésie (MOCA) et nous permettra d'étendre l'accès à la formation clinique fondée sur la simulation.

Notre équipe OEM livre des solutions de formation adaptées aux fabricants d'appareils médicaux et a tout récemment mis au point un simulateur d'intervention spécialisée permettant aux médecins de s'exercer à positionner la nouvelle pompe cardiaque Impella d'AbioMed, sous fluoroscopie et échographie.

Nouveaux programmes et produits

- Nous avons annoncé le lancement de CAE Vīvo^{MC}, logiciel pour tablette qui permet à l'animateur de contrôler à distance la physiologie et les réponses du simulateur METIman;
- En collaboration avec l'International Nursing Association for Clinical Simulation & Learning (INACSL), nous avons mis en place le programme avancé en simulation de l'INACSL et de CAE Santé pour les enseignants et les professionnels du domaine de la santé;
- Nous avons livré une solution de formation de nouvelle génération à AbioMed pour ses programmes de formation sur la pompe cardiaque Impella intégrant pour la première fois nos technologies de simulation d'échographie et de patients;
- Nous avons lancé notre nouveau modèle de formation musculosquelettique Blue Phantom, premier modèle de formation au monde pour l'évaluation et les procédures guidées par échographie du genou;
- Nous avons annoncé le lancement d'Athena, le seul simulateur de patiente haute-fidélité à être doté d'une physiologie modélisée pour la formation en soins de santé;
- En collaboration avec le Conseil national de recherches du Canada, nous avons annoncé le lancement de NeuroVR, le simulateur de neurochirurgie offrant l'environnement de formation le plus réaliste au monde pour les interventions chirurgicales à crâne ouvert et endoscopies réalisées sur le cerveau;
- Nous avons annoncé un partenariat avec l'American Society of Anesthesiologists visant l'élaboration d'une formation sur écran à l'intention des médecins.

Expansions

- Nous nous sommes associés à MedAffinity pour l'intégration d'un système de dossiers de santé électroniques de MedAffinity dans notre solution de gestion de centres de formation fondée sur la simulation LearningSpace, afin d'augmenter le réalisme des simulations du domaine de la santé;
- Nous avons signé un accord de distribution exclusif avec l'entreprise Strategic Operations (STOPS) pour ses combinaisons de simulation en traumatologie (Cut Suit) et d'autres produits de simulation destinés à la formation, et ce, mondialement, à l'exception des États-Unis, et avons élargi notre partenariat en obtenant les droits de distribution dans les centres de formation civils et aux clients militaires des États-Unis.

Tendances et perspectives du marché des soins de la santé

La demande pour nos produits et services de simulation sur le marché des soins de santé est déterminée par les facteurs suivants :

- Utilisation de plus en plus importante de la simulation dans le secteur des soins de santé;
- Importance croissante de la sécurité et des résultats pour les patients;
- Accès limité à de vrais patients pendant la formation;
- Révolution dans le domaine des technologies médicales.

Utilisation de plus en plus importante de la simulation dans le secteur des soins de santé

Des évaluations indépendantes du marché mondial de la simulation dans le secteur des soins de santé, portant sur les produits et les services, établissent à environ 860 millions \$ la valeur du marché en 2014 et indiquent que ce marché devrait s'accroître à un taux de décroissance annuel composé de 19,1 % de 2014 à 2019. L'Amérique du Nord est le plus important marché de la simulation en soins de santé, suivie de l'Europe et de l'Asie. Ce marché comprend à la fois des produits et des services dans les catégories suivantes : simulateurs de patients haute-fidélité, simulateurs d'interventions, dispositifs de formation aux tâches moyenne ou basse fidélité, simulateurs d'échographie, solutions audiovisuelles, solutions de gestion de centres de simulation, environnements cliniques simulés et services de formation. Aux États-Unis, la demande importante en services de soins de santé découle notamment de l'augmentation de l'espérance de vie et de la génération du baby-boom, ce qui a entraîné une hausse des dépenses en soins de santé.

Les Centers for Medicare and Medicaid Services (CMS) des États-Unis estiment à 5,8 % la croissance annuelle moyenne des dépenses nationales en soins de santé pour les 10 prochaines années. Les hôpitaux sont de plus en plus incités à être plus sécuritaires et à améliorer leur efficacité, ce qui stimule la demande pour la formation. Des éléments de plus en plus nombreux démontrent que la simulation médicale améliore les résultats sur les patients et réduit les erreurs médicales, ce qui peut contribuer à atténuer le taux d'augmentation du coût des soins de santé.

Importance croissante de la sécurité et des résultats pour les patients

Selon une nouvelle étude effectuée par des chercheurs en sécurité des patients et publiée dans le *British Medical Journal* en mai 2016, les erreurs médicales commises dans les hôpitaux et dans d'autres établissements de santé sont la troisième cause de décès aux États-Unis. Grâce à la formation fondée sur la simulation, les cliniciens peuvent accroître leur confiance, leurs connaissances et leur expertise en vue d'améliorer la sécurité des patients dans un environnement sans risque. La simulation est un élément nécessaire ou recommandé d'un mouvement croissant vers l'évaluation et la certification à enjeux élevés, notamment, aux États-Unis, en matière de maintien de la certification MOCA, d'éléments de chirurgie par laparoscopie (FLS) et de soins avancés de réanimation traumatologique (ATLS). En outre, l'Accreditation Council for Graduate Medical Education (ACGME) évolue vers une évaluation axée sur les résultats ayant des critères précis d'évaluation et de comparaison de la performance, ce qui favorise l'adoption de produits et de formation fondés sur la simulation.

Accès limité à de vrais patients pendant la formation

L'éducation médicale a toujours été une formation d'apprenti dans le cadre de laquelle l'étudiant administre des soins aux patients sous la supervision d'une personne plus expérimentée. Ainsi, les étudiants jouent un rôle plus limité et font moins souvent face à des interventions risquées, à des complications rares et à des décisions critiques. Le recours à la simulation dans les programmes de formation professionnelle complète l'apprentissage classique, expose les étudiants à des événements risqués peu fréquents et leur permet de développer leurs compétences cliniques et leur sens critique. La simulation offre une expérience de formation uniforme et reproductible et permet de s'exercer sur une variété de patients et de scénarios qu'il ne serait pas possible d'égaliser en pratique clinique normale. Par exemple, notre simulateur d'accouchement Lucina est conçu pour permettre aux équipes médicales de s'exercer à effectuer des accouchements normaux ainsi que des procédures complexes. Le modèle de formation et d'éducation est en évolution, comme l'ont montré les corps militaires dans le monde et, tout récemment, le Pentagone américain, qui ont dans la plupart des cas interdit d'effectuer des tests sur des tissus vivants dans le cadre de la formation médicale. Les simulateurs de CAE Santé représentent une solution alternative peu risquée en matière de procédures d'intervention pour sauver des vies, de formation d'équipes interprofessionnelles, de réponse à une catastrophe majeure et d'administration d'anesthésie.

Révolution dans le domaine des technologies médicales

L'évolution des technologies médicales favorise l'utilisation de la simulation. Les nouveaux dispositifs médicaux et les procédures de pointe, comme l'échographie intracardiaque, les dispositifs d'assistance cardiaque et l'amélioration des techniques de ventilation mécanique, nécessitent des solutions de formation évoluées, comme la simulation, pour l'élaboration de produits à l'interne et la formation des clients. Les organismes de réglementation et de certification resserrent constamment leurs exigences voulant que les cliniciens soient formés avant l'adoption de bouleversements technologiques, tâche pour laquelle la simulation est parfaitement adaptée. En tant que partenaire de choix des principaux constructeurs OEM, nous continuons de collaborer à la prestation de formation innovatrice et adaptée visant les nouvelles technologies, comme pour la pompe cardiaque Impella d'AbioMed.

4. FACTEURS DE RISQUE

Nous exerçons nos activités dans différents secteurs industriels comportant chacun divers éléments de risque et d'incertitude. La direction et le conseil d'administration se penchent sur les principaux risques liés à nos activités chaque trimestre, en plus d'effectuer une évaluation annuelle dans le cadre du processus de planification stratégique et d'établissement du budget. Les risques et incertitudes décrits ci-après pourraient avoir une incidence importante sur nos activités, notre situation financière et notre résultat opérationnel. Ces risques sont classés comme suit : risques liés à l'industrie, risques propres à CAE et risques liés au marché. Ces risques ne sont pas nécessairement les seuls auxquels nous sommes exposés; d'autres risques et incertitudes inconnus de notre part ou que nous jugeons négligeables à l'heure actuelle pourraient avoir une incidence sur nos activités.

Afin d'atténuer les risques qui pourraient se répercuter sur notre performance future, la direction a élaboré un processus de gestion des risques d'entreprise visant à relever, à évaluer et à hiérarchiser ces risques. La direction élabore et met en œuvre des stratégies d'atténuation des risques qui s'inscrivent dans le cadre de nos objectifs stratégiques et de nos processus d'affaires. La direction suit l'évolution des principaux risques liés à notre activité tous les trimestres, et le conseil surveille le processus de gestion des risques et le valide par l'entremise de procédures mises en œuvre par nos auditeurs internes lorsqu'elle juge une telle démarche nécessaire. Il convient d'étudier attentivement les facteurs de risque suivants, en plus des autres renseignements figurant dans le présent rapport, avant de décider d'acheter des actions ordinaires de CAE.

4.1 Risques liés à l'industrie

4.1.1 Concurrence

Les marchés où nous vendons notre matériel de simulation et proposons nos services de formation sont hautement compétitifs. De nouvelles entreprises ont fait leur apparition au cours des dernières années, et l'environnement compétitif s'est intensifié avec le positionnement des sociétés des secteurs de l'aéronautique et de la défense dans le but d'accroître leur part de marché en consolidant les sociétés de simulation du secteur de l'aviation commerciale et en développant leurs propres capacités internes. Essentiellement, des sociétés du secteur de la défense comme Textron et L-3 Communications ont acquis des concurrents du secteur des simulateurs d'avions commerciaux et, dans le cas de L-3 Communications, un FTO concurrent, afin de diversifier leur exposition globale aux marchés de la défense et d'assurer leur croissance sur le marché de l'aviation civile. Lockheed Martin représente une autre société du secteur de la défense qui a fait son entrée sur le marché de la simulation en aviation commerciale; elle a par la suite vendu ses activités de formation au vol commercial à CAE. La majorité de nos concurrents des marchés de la simulation et de la formation évoluent également dans d'autres importants segments du secteur de l'aéronautique et de la défense. En conséquence, certaines d'entre elles ont une plus grande envergure que nous et peuvent disposer de ressources financières et techniques, et de ressources de marketing, de fabrication et de distribution beaucoup plus importantes. De plus, nos principaux concurrents sont des constructeurs d'aéronefs ou ont des relations bien établies avec des constructeurs d'aéronefs, des compagnies aériennes et des gouvernements, ce qui pourrait leur donner un avantage au moment de l'attribution de contrats par ces organisations. Nous faisons particulièrement concurrence à Boeing, qui jouit d'un avantage concurrentiel sur nous en ce qui concerne les prix et d'autres facteurs.

Les constructeurs OEM comme Airbus et Boeing ont certains avantages concurrentiels par rapport aux fournisseurs de services de formation indépendants. Ils contrôlent le prix des données, pièces et équipements qui sont souvent nécessaires pour fabriquer un simulateur visant un de leurs appareils. Or, ces éléments représentent un coût d'investissement critique pour tous les fournisseurs de services de formation fondée sur la simulation. Les constructeurs OEM pourraient être en position d'exiger des redevances sur licences pour autoriser la fabrication de simulateurs fondés sur leurs appareils ou pour autoriser la formation sur ces simulateurs. CAE a aussi certains avantages, notamment le fait d'être un fabricant de simulateurs, le fait d'arriver à reproduire certains appareils sans obtenir de données, pièces ou équipements auprès d'un constructeur OEM et le fait de posséder un réseau de formation diversifié comprenant des coentreprises avec d'importantes compagnies aériennes qui achètent leurs appareils auprès de constructeurs OEM. Nous travaillons également avec certains constructeurs OEM au développement d'occasions d'affaires liées aux produits de simulation et aux services de formation.

Boeing et Airbus ont introduit des ensembles de données de simulation qui seront fournis à tous les fabricants de simulateurs pour le nouveau B737 MAX et l'A350, ce qui pourrait réduire le contenu de simulation des systèmes d'avions que fournit CAE.

Nous obtenons la plupart de nos contrats dans le cadre de processus d'appel d'offres qui nous amènent à consacrer beaucoup de temps et d'énergie à des soumissions pour des contrats qui pourraient ne pas nous être attribués. Une part importante de nos produits des activités ordinaires est tributaire de l'obtention de nouvelles commandes et du renouvellement continu de notre carnet de commandes. Rien ne garantit que nous continuerons de remporter des contrats octroyés par voie d'appel d'offres aussi régulièrement que nous l'avons fait par le passé. La présence de nouveaux participants dans le marché, comme il est noté ci-dessus, et leurs efforts visant à gagner une part de marché intensifient la concurrence, ce qui pourrait réduire les prix et les marges.

La croissance économique sous-tend la demande de tous nos produits et services. Les périodes de récession économique, les contraintes de crédit, les mesures d'austérité mises en place par les gouvernements et/ou les sanctions commerciales internationales se traduisent généralement par une concurrence accrue pour chaque commande possible, ce qui donne habituellement lieu à une baisse des profits réalisés sur les ventes conclues au cours d'une telle période. Si de telles conditions se produisent, nos prix et nos marges pourraient s'en ressentir.

4.1.2 *Budgets de la défense et calendrier des dépenses à cet égard*

Nous générons une grande partie de nos produits des activités ordinaires des ventes aux clients du secteur de la défense et de la sécurité dans le monde. Nous fournissons des produits et des services pour de nombreux programmes gouvernementaux offerts aux États-Unis, au Canada, en Europe, en Australie et ailleurs dans le monde, tant à titre de fournisseur principal que de sous-traitant. Les dépenses en matière de défense provenant des fonds publics et étant toujours en concurrence avec d'autres intérêts publics, il existe un risque lié au niveau de dépenses qu'un pays donné peut consacrer à la défense ainsi qu'au moment d'attribution des contrats en la matière. D'importantes coupures aux dépenses de défense dans les marchés parvenus à maturité comme les États-Unis, le Canada, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Australie pourraient nuire considérablement à nos produits des activités ordinaires futurs, à notre résultat net et à nos activités. Afin d'atténuer le niveau et le moment des attributions de contrats dans le secteur de la défense, nous avons établi une entreprise diversifiée sur le plan mondial et occupons une solide position dans des plateformes durables.

4.1.3 *Programmes de défense et de sécurité financés par l'État*

Comme la plupart des fournisseurs de marchés publics, nous pouvons faire l'objet d'audits et de contrôles périodiques. Les ajustements rendus nécessaires par les audits et contrôles gouvernementaux pourraient nuire à nos résultats opérationnels. De plus, certains frais pourraient ne pas être remboursés ou admis dans la négociation de contrats à prix fixe. Par conséquent, nous courons un risque plus grand d'actions en justice et de poursuites en responsabilité intentées à notre encontre que des entreprises qui ne traitent qu'avec le secteur privé, ce qui pourrait nuire considérablement à nos activités.

4.1.4 *Secteur de l'aviation civile*

Nous tirons une part importante de nos produits des activités ordinaires de la vente de matériel et de services de formation pour l'aviation commerciale et l'aviation d'affaires.

Une baisse du prix du carburant pourrait avoir une incidence favorable sur la rentabilité des transporteurs aériens, mais les répercussions à long terme d'une telle baisse sur l'industrie de l'aviation commerciale demeurent toutefois incertaines. Nous continuerons de surveiller l'incidence sur le secteur et nos activités. La demande de formation sur hélicoptère, qui représente moins de 5 % des produits des activités ordinaires que nous tirons de notre secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, est essentiellement tributaire du niveau d'activité des exploitants extracôtiers dont les clients sont actifs dans le secteur du pétrole et du gaz. Une baisse prolongée des prix du pétrole pourrait se répercuter sur le niveau d'activité extracôtière, ce qui pourrait nuire à nos résultats opérationnels.

Si le prix du carburant devait atteindre des niveaux élevés pendant une longue période, cela pourrait inciter davantage les compagnies aériennes à remplacer leurs vieux appareils plus énergivores. Cependant, une hausse de cette nature pourrait aussi restreindre les ressources financières que les compagnies aériennes ont à leur disposition et éventuellement entraîner des retards ou

des annulations dans les livraisons de nouveaux appareils. Si le prix du carburant connaissait une hausse soutenue, les compagnies aériennes pourraient être amenées à réduire leur capacité de vol ou à ralentir leur croissance, car une telle capacité ne serait alors pas économiquement viable. Cette réaction provoquerait, par ricochet, une baisse de la demande pour nos dispositifs et nos services de formation.

Les contraintes sur le marché du crédit pourraient entraver la capacité des compagnies aériennes et d'autres sociétés à acheter de nouveaux avions, ce qui nuirait à la demande pour nos dispositifs et nos services de formation et à la capacité d'acheter nos produits.

De plus, nos créances clients nous exposent au risque de crédit. Afin d'atténuer ce risque, nous avons adopté des politiques visant à ne pas nous exposer outre mesure à un client particulier. Ces politiques prévoient l'analyse de la situation financière de certains clients et l'examen à intervalles réguliers de leur solvabilité. Nous souscrivons également, de temps à autre, de l'assurance crédit et, dans certains cas, exigeons une lettre de crédit bancaire garantissant les paiements que nos clients nous doivent.

4.1.5 Réglementation imposée par les autorités du secteur de l'aviation

Nous sommes tenus de nous conformer à la réglementation imposée par les autorités du secteur de l'aviation, réglementation qui peut changer sans préavis et pourrait perturber nos ventes et activités. Tout changement imposé par un organisme de réglementation, tel que des changements aux normes de sécurité imposés par les autorités du secteur de l'aviation comme la FAA des États-Unis, pourrait nous obliger à apporter des modifications imprévues à nos produits et services et entraîner des retards ou des annulations dans les ventes. Nous ne pouvons prévoir l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des modifications aux lois et règlements en vigueur. Tout changement pourrait ouvrir de nouvelles avenues ou, au contraire, avoir d'importantes conséquences négatives sur notre résultat opérationnel ou notre situation financière.

4.1.6 Vente ou octroi sous licence de produits de CAE nécessitant l'approbation d'autorités de réglementation et la conformité aux exigences

La vente ou l'octroi sous licence de plusieurs de nos produits est assujéti à des contrôles réglementaires. Ces contrôles peuvent notamment nous interdire de vendre à certains pays ou à certaines entités ou particuliers établis dans un pays ou en provenant, ou encore de vendre une certaine technologie, comme les simulateurs liés au domaine de la défense et de la sécurité ou encore tout matériel d'entraînement, y compris les données et les pièces, sans avoir préalablement obtenu une licence d'exportation ou d'autres approbations auprès d'une ou de plusieurs autorités gouvernementales. Ces règlements changent assez fréquemment et rien ne garantit que nous serons autorisés ultérieurement à vendre ou à octroyer sous licence certains produits à des clients, ce qui pourrait entraîner pour nous des pertes ou un manque à gagner.

L'incapacité de nous conformer aux lois et règlements en matière de contrôle des exportations et aux impératifs de sécurité nationale pourrait donner lieu à des amendes ou nous exclure temporairement ou définitivement des marchés publics à titre de maître d'œuvre ou de sous-traitant, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre résultat opérationnel ou notre rentabilité, sans compter que cela porterait atteinte à notre réputation et à notre capacité d'obtenir d'autres contrats sur des marchés publics par la suite.

4.2 Risques propres à la Société

4.2.1 *Évolution des produits*

Le marché de la défense et de la sécurité de même que celui de l'aviation civile dans lesquels nous évoluons sont caractérisés par des changements au niveau des exigences des clients, par l'arrivée de nouveaux modèles d'aéronefs ainsi que par l'évolution des normes de l'industrie. Notre incapacité à prévoir précisément les besoins futurs de nos clients actuels et éventuels et à mettre au point des produits améliorés qui répondent à l'évolution des normes et des technologies pourrait nous faire perdre des clients ou nuire à notre capacité d'en attirer de nouveaux et, du coup, se répercuter sur nos produits des activités ordinaires. L'évolution de la technologie pourrait également nuire à la valeur de notre parc de simulateurs de vol.

4.2.2 *Activités de recherche et de développement*

Certaines de nos initiatives en matière de R-D sont menées grâce à l'appui financier des gouvernements, dont le gouvernement du Québec, par l'entremise d'Investissement Québec (IQ), et le gouvernement du Canada, par l'entremise de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD). Le niveau du soutien financier du gouvernement reflète les politiques gouvernementales, les politiques budgétaires et d'autres facteurs d'ordre politique et économique. Si nous ne pouvons pas remplacer ces programmes à l'avenir par une autre aide gouvernementale ou d'autres programmes gouvernementaux de partage des risques aussi avantageux pour nous, cela pourrait avoir des conséquences négatives sur notre rendement financier ainsi que sur nos activités de recherche et développement.

Nous recevons des crédits d'impôt à l'investissement de la part du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux au Canada de même que du gouvernement fédéral des États-Unis à l'égard des activités de R-D admissibles que nous menons. Les crédits que nous recevons sont fonction des lois en vigueur. Les crédits d'impôt à l'investissement auxquels nous avons accès peuvent être réduits par des modifications législatives des gouvernements concernés, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre situation financière et nos activités de recherche et développement.

4.2.3 *Contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme*

Nous fournissons des produits et services principalement aux termes de contrats à prix fixe qui nécessitent l'absorption du dépassement des coûts, malgré la difficulté à estimer tous les coûts à engager pour la réalisation de ces contrats et la difficulté à prévoir le chiffre final des ventes que nous pourrions atteindre. De plus, bon nombre de nos contrats de fourniture de simulateurs et de services à des compagnies aériennes et à des organisations du secteur de la défense sont des contrats de longue durée, pouvant aller jusqu'à 20 ans. Certains de ces contrats établissent le prix des simulateurs à livrer ou des services de formation à fournir sous réserve d'ajustements tenant compte de l'inflation et de l'augmentation des coûts. Si ces ajustements se révélaient insuffisants pour absorber l'inflation ou l'augmentation des coûts, notre résultat opérationnel pourrait en souffrir.

4.2.4 *Approvisionnement et rapport de force des constructeurs OEM*

Nous obtenons des données, des pièces, de l'équipement et bien d'autres intrants auprès d'un grand nombre de constructeurs OEM, de sous-traitants et d'autres sources. Nous ne sommes pas toujours en mesure de trouver au moins deux fournisseurs pour les intrants dont nous avons besoin et, dans le cas des simulateurs pour des appareils particuliers et d'autres dispositifs de formation, des intrants importants ne proviennent que d'un seul fournisseur. Nous sommes donc vulnérables aux retards dans le calendrier de

livraison, à la situation financière des fournisseurs uniques et à leur volonté de faire affaire avec nous. Les groupes commerciaux de certains fournisseurs uniques comprennent des entreprises qui font concurrence à une partie de nos activités. Cette situation pourrait donner lieu à des modalités de concession de licences coûteuses, à des redevances élevées, voire au refus de nous accorder une licence visant les données, les pièces et l'équipement qui sont souvent nécessaires à la construction et à l'exploitation d'un simulateur fondé sur l'appareil d'un constructeur OEM.

Lorsque CAE utilise un modèle de simulation d'appareil produit à l'interne ou élabore des didacticiels sans avoir recours à des données, à des pièces et à de l'équipement obtenus du constructeur OEM et autorisés par celui-ci, le constructeur peut mettre en œuvre des mesures de rétorsion ou d'obstruction contre CAE afin de tenter de bloquer la prestation de services de formation ou la fabrication, la vente et/ou l'installation d'un simulateur visant cet appareil, alléguant la violation de ses droits de propriété intellectuelle ou une autre base juridique. De telles mesures peuvent faire en sorte que CAE doive engager des honoraires juridiques considérables ou peuvent retarder ou empêcher la mise à bien du projet de développement d'un simulateur ou la prestation de services de formation, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

Dans un même ordre d'idées, lorsque CAE utilise des logiciels libres, des gratuits ou des logiciels commerciaux de tiers, ces tiers ou d'autres personnes peuvent mettre en œuvre des mesures de rétorsion ou d'obstruction contre CAE afin de tenter de bloquer l'utilisation de ces logiciels ou gratuits, alléguant la violation de leurs droits de licence ou une autre base juridique. De telles mesures peuvent faire en sorte que CAE doive engager des honoraires juridiques considérables ou peuvent retarder ou empêcher la mise à bien du projet de développement d'un simulateur ou la prestation de services de formation, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

4.2.5 *Garanties et autres réclamations sur des produits*

Nous fabriquons des simulateurs qui sont de nature complexe et perfectionnée. Ils peuvent contenir des défauts difficiles à déceler et à corriger. Les irrégularités de fonctionnement ou pannes de ces produits pourraient nous valoir des réclamations au titre de la garantie ou encore nous faire perdre des clients. La correction de ces défauts pourrait nécessiter d'importantes dépenses en immobilisations. Si ces produits défectueux étaient intégrés au matériel des clients, nous pourrions en outre faire l'objet d'une action en responsabilité du fait des dommages causés par nos produits à ce matériel. Tout défaut ou toute action ou erreur pourrait nuire à notre résultat opérationnel et à nos activités. Rien ne garantit que notre couverture d'assurance suffira à couvrir une ou plusieurs actions d'importance.

4.2.6 *Risque lié à l'intégration des produits et à la gestion des programmes*

Notre activité pourrait également souffrir d'une éventuelle incompatibilité de nos produits avec d'autres logiciels, systèmes informatiques et systèmes de communications perfectionnés et en constante évolution. Si nous éprouvons des difficultés avec un projet ou n'en atteignons pas les étapes prescrites dans les délais impartis, nous pourrions devoir consacrer à un projet particulier plus de ressources qu'il n'en avait été prévu pour lui à l'origine, notamment sur le plan de l'ingénierie. Bien que le montant des provisions couvrant les risques de pertes sur contrats à prix fixe nous semble adéquat, nous pourrions subir des pertes plus élevées que les provisions établies à la suite des obligations qui nous sont faites aux termes des contrats d'approvisionnement à long terme et à prix fixe.

4.2.7 *Protection de nos droits de propriété intellectuelle*

Nous comptons en partie sur nos secrets industriels, sur nos droits d'auteur et sur des restrictions contractuelles, comme des ententes de confidentialité, sur des brevets et sur des licences, pour établir et protéger nos droits de propriété intellectuelle. Or, ces moyens pourraient se révéler inefficaces dans la prévention du détournement de nos technologies ou dans la dissuasion d'autres parties d'élaborer des technologies semblables. Il pourrait se révéler impossible ou difficile de faire respecter nos droits de propriété intellectuelle ou d'en acquérir et de les faire respecter dans certains pays. Tout litige relatif à la protection de nos droits de propriété intellectuelle pourrait se révéler long et onéreux, et porter préjudice à nos activités ou résultats financiers, que nous ayons gain de cause ou non.

4.2.8 *Propriété intellectuelle de tiers*

Nos produits tournent à l'aide de logiciels et de systèmes informatiques complexes qui nous sont fournis par des tiers et qui pourraient parfois nous être inaccessibles. La construction de nos simulateurs dépend souvent de la réception de données, notamment de données confidentielles ou exclusives relatives aux fonctionnalités, à la conception et aux performances d'un produit ou d'un système, que nos simulateurs sont censés reproduire. Rien ne garantit que nous pourrions obtenir ces données à des conditions acceptables, ni même que nous pourrions les obtenir.

Des actions de contrefaçon pourraient être intentées à notre encontre ou à l'encontre de nos clients. Le cas échéant, nous pourrions perdre la cause ou ne pas être en mesure de mettre au point un procédé qui ne viole pas les droits de tiers ou d'obtenir des licences à des conditions acceptables sur le plan commercial, ni même de simplement les obtenir.

Les marchés où nous exerçons nos activités sont sujets à un important brevetage par des tiers. Notre capacité de modifier nos produits existants ou d'élaborer de nouveaux produits pourrait être entravée par les brevets de tiers, ce qui pourrait donner lieu à des coûts supplémentaires liés à l'obtention d'une licence nous permettant d'utiliser le brevet ou d'intégrer les déclarations qui y figurent dans nos activités d'élaboration.

4.2.9 *Personnel clé*

Notre pérennité et notre prospérité dépendent en partie de notre capacité d'attirer et de garder à notre service du personnel clé possédant les compétences, l'expertise et l'expérience pertinentes. Notre politique de rémunération vise à atténuer ce risque. Nous avons également mis en place des plans de gestion de la relève qui nous permettent de repérer et de développer un bassin interne de talents dans les secteurs technique et de direction générale.

4.2.10 *Responsabilité environnementale*

Nos activités actuelles et passées ainsi que celles d'anciens exploitants de certains de nos établissements actuels et anciens entraînent ou ont entraîné l'utilisation, la production, l'entreposage, le transport et la destruction de matières dangereuses.

L'adoption de nouvelles lois et de leurs règlements d'application, le resserrement des lois et règlements existants, la découverte d'une contamination inconnue, l'imposition de nouvelles exigences de nettoyage ou des réclamations fondées sur des engagements d'indemnisation des dommages à l'environnement que nous pourrions avoir pris pourraient nous contraindre à des dépenses substantielles, ce qui pourrait porter un grand préjudice à notre résultat opérationnel et à notre situation financière.

4.2.11 *Actions en responsabilité pour risques divers*

En raison de la nature même de nos activités, nous sommes exposés à des actions en responsabilité, notamment des actions pour préjudices physiques importants ou décès, qui pourraient faire suite à :

- Des accidents ou sinistres mettant en cause du matériel de formation que nous avons vendu ou des aéronefs pour lesquels nous avons fourni du matériel ou des services de formation;
- Nos services de dotation en pilotes;
- Nos activités de formation au vol.

Nous pourrions être également visés par des actions en responsabilité du fait du produit découlant de la vente de matériel ou de la prestation de services par le passé dans le cadre d'activités que nous avons abandonnées. Rien ne garantit que notre couverture d'assurance suffira à couvrir une ou plusieurs actions d'importance, bien que, jusqu'à présent, elle ait toujours suffi à cette fin.

4.2.12 *Intégration des entreprises acquises*

La réussite de nos acquisitions dépend de notre capacité à cristalliser les synergies, tant en termes de commercialisation de notre gamme élargie de produits offerts que d'intégration à notre mode de fonctionnement des activités des nouvelles unités.

4.2.13 *Capacité à pénétrer de nouveaux marchés*

Nous tirons parti de nos connaissances, de notre expérience et de nos pratiques exemplaires en matière de formation aéronautique fondée sur la simulation et d'optimisation afin de pénétrer les marchés de la formation fondée sur la simulation dans le secteur des soins de santé.

Comme nous exerçons des activités dans ce marché, nous pourrions faire face à des difficultés et à des dépenses imprévues qui pourraient porter préjudice à nos activités, à notre rentabilité et à notre réputation. La pénétration d'un nouveau marché est, par définition, plus difficile que la gestion de nos marchés déjà établis.

4.2.14 *Durée du cycle de vente*

Le cycle de vente de nos produits et services peut être long et imprévisible, allant de 6 à 18 mois pour les applications dans le domaine de l'aviation civile, et de 6 à 24 mois ou plus pour les applications de défense et sécurité. Pendant que les clients évaluent nos produits et services, nous pouvons être tenus d'engager des dépenses et de déployer des efforts de gestion. Le fait d'engager de telles dépenses sans produits des activités ordinaires correspondants pour une période donnée nuira à notre résultat opérationnel et pourrait accentuer la volatilité du cours de notre action. Nous pouvons fabriquer d'avance certains produits en prévision des commandes à venir et pour faciliter une livraison plus rapide en vue d'obtenir un avantage concurrentiel. Par contre, si les commandes pour ces produits ne se concrétisent pas au moment prévu, nous devons conserver le produit préfabriqué en stock jusqu'à ce qu'une vente soit conclue.

Les politiques d'achat des gouvernements permettent souvent aux soumissionnaires non retenus de contester l'attribution d'un contrat. La contestation d'un contrat accordé à CAE pourrait donner lieu à la résiliation du contrat, à la prolongation du délai de comptabilisation des produits des activités ordinaires ou à des honoraires juridiques considérables.

4.2.15 *Rendement du capital investi pour les actionnaires*

Les paiements de dividendes, les rachats d'actions ordinaires aux termes de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités et les autres remboursements en trésorerie ou en capital à nos actionnaires sont tributaires de divers facteurs, y compris les flux de trésorerie opérationnels, les sources de capital, le respect des critères de solvabilité et d'autres exigences financières, nos activités et nos résultats financiers, ainsi que les politiques en matière de dividendes et autres de CAE, lesquelles pourraient être revues de temps à autre.

4.2.16 *Systèmes de technologie de l'information*

Nous dépendons de l'infrastructure et des réseaux de technologies de l'information, hébergés en interne ou impartis, pour traiter, transmettre et stocker les données et l'information financière sous forme électronique, pour gérer les activités commerciales et respecter les exigences liées à la réglementation, aux lois, à la sécurité nationale, aux contrats et à l'impôt. Ces réseaux et systèmes de technologie de l'information sont un élément essentiel de notre capacité d'exercer nos activités au quotidien et d'exploiter efficacement notre entreprise. De plus, nos activités nécessitent l'utilisation, d'une manière appropriée et sûre, d'informations confidentielles et sensibles appartenant à des tiers tels des constructeurs OEM et des forces de défense nationale. Si les systèmes ne sont pas exploités de la façon prévue, au moment prévu, cette situation pourrait porter préjudice à nos activités, à nos capacités de communication de l'information, à notre rentabilité et à notre réputation. Une série de processus de gouvernance est en place pour atténuer ce risque.

À l'occasion, nous pourrions remplacer ou mettre à jour nos réseaux et systèmes de technologie de l'information. La mise en œuvre de nouveaux réseaux et systèmes et la transition vers ceux-ci peuvent perturber temporairement nos activités et nuire à la productivité.

4.2.17 *Dépendance envers des tiers fournisseurs pour la gestion des systèmes et de l'infrastructure de technologie de l'information*

Nous avons externalisé certains services d'entretien et de soutien des systèmes de technologie de l'information ainsi que certaines fonctions de gestion de l'infrastructure à des fournisseurs de services externes. Si ces fournisseurs de services sont perturbés ou ne fonctionnent pas efficacement, la situation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités ou faire en sorte que les économies de coûts prévues ne se concrétisent pas, et nous pourrions devoir engager des coûts additionnels pour corriger les erreurs commises par ces fournisseurs de services. Selon la fonction en cause, ces erreurs pourraient également entraîner des perturbations des activités, l'inefficacité du processus de traitement et/ou des failles de sécurité.

4.2.18 *Cybersécurité*

Notre infrastructure et nos systèmes de technologie de l'information peuvent être la cible de menaces à la cybersécurité et de tentatives d'accès non autorisé à nos informations exclusives ou sensibles, comme peuvent l'être nos clients, fournisseurs, sous-traitants et coentrepreneurs. Nous pourrions faire face à des menaces à la sécurité semblables aux sites que nous exploitons ou gérons pour le compte de clients. Nous devons nous fier à nos propres dispositifs de sécurité de même qu'à ceux mis en place par nos partenaires pour atténuer les menaces. Nos partenaires possèdent divers niveaux d'expertise en cybersécurité et de dispositifs de sécurité connexes, et leurs relations avec des sous-traitants du gouvernement, comme CAE, pourraient accroître le risque qu'ils soient ciblés par les mêmes cyberattaques que nous.

La défaillance ou la non-disponibilité des systèmes de technologie de l'information, une cyberattaque ou une violation de la sécurité des systèmes pourrait perturber nos activités, entraîner la perte ou la corruption d'informations commerciales et de données ou l'accès non autorisé à ces informations, compromettre des informations confidentielles ou privilégiées, ou nous exposer à des enquêtes réglementaires, à des poursuites ou à des pénalités aux termes des contrats. Nos clients ou les autorités gouvernementales peuvent mettre en doute la suffisance de nos processus et procédures d'atténuation et de détection des menaces, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les affaires existantes ou les occasions futures. De plus, en raison de l'évolution perpétuelle et de la fréquence accrue des menaces ou perturbations liées à la cybersécurité ou autre, l'incidence d'un incident futur n'est pas facile à prévoir ou à atténuer, et les coûts liés à ces menaces ou perturbations pourraient ne pas être intégralement assurés ou indemnisés par d'autres moyens. Nous avons mis en place des contrôles de sécurité, des mécanismes visant à assurer le respect des politiques, des mesures de surveillance par la direction et des systèmes de surveillance afin de prévenir, de déceler et de résoudre les menaces potentielles. Les cyberattaques antérieures à notre égard n'ont pas eu d'incidence importante sur nos résultats financiers, et nous sommes d'avis que nos processus et procédures de détection et d'atténuation des menaces sont adéquats.

4.3 Risques liés au marché

4.3.1 Risque de change

Nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale, et quelque 90 % de nos produits des activités ordinaires provenant d'exportations et d'activités internationales sont généralement réalisés en monnaies étrangères, principalement en dollars américains, en euros et en livres sterling. Nos produits des activités ordinaires sont générés à raison d'environ un tiers aux États-Unis, un tiers en Europe et un tiers dans le reste du monde.

Une part importante des produits des activités ordinaires générés au Canada sont libellés en monnaies étrangères, tandis qu'une grande proportion de nos charges opérationnelles sont libellées en dollars canadiens. L'appréciation du dollar canadien a un effet défavorable sur nos produits des activités ordinaires libellés en monnaies étrangères et, de ce fait, sur nos résultats financiers. Nous détenons toujours un éventail de positions de couverture de change afin de protéger une partie de nos produits des activités ordinaires futurs des risques de volatilité du taux de change entre le dollar canadien et les monnaies étrangères. Nous couvrons une partie des produits des activités ordinaires de façon que la partie non couverte corresponde à la composante coûts étrangers du contrat. Il n'est pas possible de neutraliser complètement l'incidence des variations du change, qui se font donc partiellement sentir sur nos résultats financiers. Cette exposition résiduelle pourrait être plus élevée si les monnaies affichent une importante volatilité à court terme. La dépréciation du dollar canadien a quant à elle un effet défavorable sur nos coûts libellés en monnaies étrangères. Afin d'atténuer au minimum l'incidence potentielle des variations du change, nous couvrons également des coûts libellés en monnaies étrangères à l'égard de certains éléments entrant dans notre processus de fabrication.

Les activités de nos établissements à l'étranger sont essentiellement libellées dans les monnaies locales. Une couverture naturelle existe du fait que les produits des activités ordinaires et les charges opérationnelles sont libellés dans les mêmes devises. Les fluctuations de la valeur des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien nous exposent toutefois à un risque de change non couvert étant donné que nous consolidons nos résultats en dollars canadiens aux fins de la présentation de l'information financière. L'appréciation des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien aurait un impact de conversion positif, et vice versa.

4.3.2 *Disponibilité du capital*

Nous avons diverses facilités d'emprunt dont les échéances s'échelonnent entre avril 2016 et octobre 2036. Par exemple, nos facilités de crédit à terme non garanties renouvelables viennent actuellement à échéance en octobre 2018.

En ce moment, nous ne pouvons déterminer si ces facilités seront refinancées au même coût, pour les mêmes durées et à des modalités semblables à ce qui était disponible précédemment.

4.3.3 *Régimes de retraite*

La capitalisation des régimes de retraite s'appuie sur des estimations actuarielles et est assujettie aux limites prévues par la réglementation fiscale et autres. Les estimations actuarielles établies au cours de l'exercice étaient notamment fondées sur des estimations concernant les taux d'actualisation, les hausses futures des salaires et les taux de mortalité. Les rapports d'évaluation actuarielle sur la capitalisation déterminent le montant des cotisations en trésorerie que nous devons verser aux régimes de retraite agréés. Selon les derniers rapports sur la capitalisation de nos régimes, les régimes de retraite accusent des déficits de solvabilité. Nous sommes donc tenus de verser des cotisations en trésorerie pour les capitaliser. Si la valeur des actifs des régimes ne remonte pas avant la date des prochaines évaluations de la capitalisation, nous devons augmenter le montant de ces cotisations en trésorerie, ce qui nous empêchera d'affecter les fonds à d'autres fins.

4.3.4 *Faire des affaires à l'étranger*

Nous exerçons des activités dans plus de 35 pays, y compris les activités que nous exerçons en coentreprise, et vendons nos produits et services auprès de clients d'un peu partout dans le monde. Pour l'exercice 2016, les ventes à des clients de l'extérieur du Canada ont compté pour environ 90 % de nos produits des activités ordinaires, et nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'en représenter une grande portion dans un avenir prévisible. Du coup, nous sommes exposés au risque de faire des affaires à l'étranger, y compris l'instabilité géopolitique.

Les principaux risques auxquels nous faisons face sont les suivants :

- L'évolution des lois et des règlements;
- Les tarifs douaniers, embargos, contrôles, sanctions et autres restrictions;
- L'évolution générale de la conjoncture et des conditions géopolitiques;
- Les risques de corruption liés au recours à des représentants et à des consultants à l'étranger et la complexité s'y rattachant.

Les ventes à des clients à l'étranger sont assujetties aux lois et règlements canadiens et étrangers, y compris, notamment la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* du Canada, la *Foreign Corrupt Practices Act* des États-Unis et d'autres lois anticorruption. Bien que nous ayons mis en place des politiques rigoureuses afin d'assurer notre conformité à ces lois, le défaut de CAE, de ses employés, de ses représentants et consultants à l'étranger ou d'autres personnes oeuvrant pour notre compte de s'y conformer pourrait donner lieu à des responsabilités administratives, civiles ou criminelles, dont l'interdiction temporaire ou permanente de prendre part au processus de soumissions ou d'obtenir des contrats du gouvernement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nous. Nous travaillons fréquemment avec des sous-traitants et fournisseurs internationaux qui sont également exposés à des risques analogues.

4.3.5 *Instabilité politique*

L'instabilité politique dans certaines régions pourrait être prolongée et imprévisible. Une instabilité politique prolongée pourrait donner lieu au report ou à l'annulation de commandes, de livraisons ou de projets dans lesquels nous avons investi des ressources considérables, surtout si les clients sont des entités détenues ou contrôlées par l'État. À ce jour, les sanctions économiques visant des personnes et des sociétés faisant affaire en Fédération de Russie ainsi que l'affaiblissement du rouble russe n'ont pas eu de répercussions importantes sur nos activités; si cette situation perdurait, elle pourrait toutefois avoir une incidence négative sur les produits des activités ordinaires que nous tirons de notre secteur Solutions de formation pour l'aviation civile. Cette situation et les autres risques géopolitiques évolueront avec le temps, et CAE doit respecter les sanctions applicables et les contrôles dans les pays où elle exerce des activités. Il est possible que, dans les marchés que nous servons, une instabilité politique imprévue puisse se répercuter sur nos résultats opérationnels et notre situation financière.

4.3.6 *Lois fiscales*

Comme nous réalisons une part importante de nos activités à l'étranger, nous sommes soumis aux lois et politiques fiscales de nombreux pays. L'évolution des lois, conventions ou réglementations fiscales ou de leur interprétation, y compris un nouveau plan d'action visant à contrer l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices qui a été publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pourrait entraîner une hausse du taux d'imposition effectif sur notre résultat, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats financiers.

5. DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

5.1 Dividendes

Pour l'exercice 2016, nous avons versé un dividende de 0,07 \$ par action au premier trimestre et un dividende de 0,075 \$ par action aux deuxième, troisième et quatrième trimestres. Ces dividendes étaient admissibles au titre de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de ses équivalents provinciaux.

Le montant de tout dividende et la date à laquelle son versement a lieu sont déterminés au gré du conseil d'administration. Ce dernier revoit annuellement la politique en matière de dividendes en fonction des besoins de trésorerie aux fins des activités opérationnelles, des besoins de liquidités et de la situation financière prévue. Compte tenu de la politique actuelle en matière de dividendes et du nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 mars 2016, nous prévoyons déclarer des dividendes annuels d'environ 80,9 millions \$ pour l'exercice 2017.

En vertu du programme de réinvestissement des dividendes de CAE, les actionnaires résidant au Canada ont le choix de recevoir des dividendes en actions ordinaires plutôt que des dividendes en espèces. Au cours des exercices 2014, 2015 et 2016, CAE a émis 1 403 418, 1 817 917 et 1 589 080 actions ordinaires, respectivement, à titre de dividendes en actions.

5.2 Rachat et annulation d'actions

Le 19 février 2016, nous avons annoncé que nous avons reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (TSX) pour racheter, aux termes d'une offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités, au plus 5 398 643 de nos actions ordinaires, soit 2 % de nos 269 932 164 actions ordinaires émises et en circulation au 12 février 2016. L'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités est entrée en vigueur le 23 février 2016 et prendra fin le 22 février 2017 ou lorsque la Société aura achevé

ses achats ou choisira de mettre fin à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, selon la première éventualité. Les actions seront achetées sur le marché ouvert par l'entremise des facilités de la TSX ou d'autres systèmes, au cours du marché en vigueur au moment de la transaction plus les frais de courtage, conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires achetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont été annulées.

Au 31 mars 2016, nous avons racheté et annulé 515 200 actions ordinaires au prix moyen pondéré de 15,01 \$ l'action ordinaire, pour une contrepartie totale de 7,7 millions \$. L'excédent de la valeur de rachat des actions par rapport à leur valeur comptable, soit 6,6 millions \$, a été porté aux résultats non distribués sous forme de primes de rachat.

6. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Notre capital autorisé compte un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale, pouvant être émises en série.

Chaque action ordinaire donne à son porteur le droit de recevoir les dividendes éventuellement déclarés par nos administrateurs, le droit à un vote à toutes les assemblées des porteurs d'actions ordinaires et le droit de participer de façon proportionnelle avec les autres porteurs d'actions ordinaires à la distribution de nos actifs en cas de liquidation ou de dissolution de la Société, sous réserve des droits prépondérants des porteurs d'actions de rang supérieur aux actions ordinaires.

À la fermeture des bureaux le 31 mars 2016 et le 31 mai 2016, 269 634 816 et 269 095 365 actions ordinaires étaient respectivement émises et en circulation. Il n'y a aucune action privilégiée émise et en circulation.

7. MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

Les actions ordinaires en circulation de CAE sont cotées et négociées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole CAE.

7.1 Cours et volume des opérations

CAE Inc.			
Cours de l'action à la TSX – Exercice 2016			
Mois	Min.	Max.	Volume total
Avril 2015	14,53	15,60	9 023 463
Mai 2015	14,52	15,42	8 586 054
Juin 2015	14,61	15,47	7 202 396
Juillet 2015	13,92	15,08	7 761 620
Août 2015	13,26	15,52	6 874 534
Septembre 2015	13,61	14,53	7 795 517
Octobre 2015	13,93	15,28	6 279 401
Novembre 2015	14,14	15,47	7 153 474

Décembre 2015	14,79	15,72	6 700 222
Janvier 2016	14,09	15,67	12 864 537
Février 2016	13,04	15,01	17 694 540
Mars 2016	14,77	15,24	14 786 973

Cours de l'action à la NYSE – Exercice 2016			
Mois	Min. (USD)	Max. (USD)	Volume total
Avril 2015	11,66	12,96	599 412
Mai 2015	11,93	12,85	613 578
Juin 2015	11,76	12,55	1 038 543
Juillet 2015	10,71	12,03	694 723
Août 2015	10,06	11,84	711 208
Septembre 2015	10,14	11,01	538 382
Octobre 2015	10,56	11,59	645 998
Novembre 2015	10,60	11,80	1 062 907
Décembre 2015	10,76	11,54	787 216
Janvier 2016	9,89	11,18	857 378
Février 2016	9,34	11,10	3 229 634
Mars 2016	10,99	11,71	1 458 925

8. ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Les administrateurs de CAE sont élus à l'assemblée annuelle des actionnaires et leur mandat se poursuit jusqu'à l'assemblée annuelle suivante des actionnaires ou jusqu'à l'élection ou la nomination de leur successeur. Les noms et lieux de résidence des administrateurs et des dirigeants de CAE à la date des présentes, leur poste au sein de CAE, leurs fonctions principales au cours des cinq dernières années et l'année où ils sont devenus administrateurs sont présentés ci-après.

On trouvera d'autres renseignements sur les administrateurs de CAE dans la circulaire de sollicitation de procurations datée du 15 juin 2016, relativement à notre assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le 10 août 2016.

En plus de se conformer aux exigences légales, le conseil d'administration supervise et révisé : i) les plans stratégiques et plans d'exploitation, les budgets et le rendement réel par rapport à ces objectifs; ii) les principaux risques et la pertinence des systèmes et des procédés utilisés pour gérer ces risques; iii) les politiques en matière de rémunération et d'avantages sociaux; iv) le perfectionnement des dirigeants et la planification de la relève; v) les mesures d'expansion des affaires; vi) les activités et les politiques en matière de communication, notamment avec les actionnaires; vii) l'intégrité des systèmes de contrôle internes et d'information de gestion; viii) la surveillance du système de gouvernance; et ix) le rendement du président et chef de la direction.

Le conseil d'administration compte un comité d'audit, un comité de gouvernance et un comité des ressources humaines.

8.1 Nom et fonctions principales

ADMINISTRATEURS

Nom, lieu de résidence et année d'entrée en fonction	Fonctions principales
BRIAN E. BARENTS Andover (Kansas) États-Unis (2005)	<p>M. Barents est administrateur de plusieurs sociétés. Ancien brigadier-général de la Garde nationale aérienne et pilote actif. De 1997 à 2001, il a été président, chef de la direction et cofondateur de Galaxy Aerospace Company, LP et, de 1989 à 1996, président et chef de la direction de Learjet, Inc. Il est un ancien président du conseil de la General Aviation Manufacturers Association. Il siège actuellement aux conseils de Kaman Corporation, Aerion Corporation et The NORDAM Group.</p> <p>M. Barents est membre du comité des ressources humaines et du comité de gouvernance.</p>
MARGARET S. (PEG) BILLSON Irving (Texas) États-Unis (Élue le 12 août 2015)	<p>M^{me} Billson est présidente et chef de la direction de BBA Aviation Services après-vente, une division de BBA Aviation plc. Dirigeante d'entreprise chevronnée, elle détient plus de 30 ans d'expérience dans la direction d'entreprises axées sur la technologie, notamment en tant que présidente et directrice générale de la division « Avion » d'Eclipse Aviation et comme vice-présidente et directrice générale de « Airframe Systems » à Honeywell International Inc. M^{me} Billson a une maîtrise en ingénierie aérospatiale et, en guise de reconnaissance de ses réalisations au sein de l'industrie, a été intronisée au « temple de la renommée » de la Embry Riddle Aeronautical University. Elle est également pilote IFR.</p> <p>M^{me} Billson est membre du comité d'audit.</p>

**Nom, lieu de résidence et
année d'entrée en fonction**

Fonctions principales

L'HON. MICHAEL M. FORTIER, C.P.
Ville Mont-Royal (Québec) Canada
(2010)

M. Fortier est entré au service de RBC Marchés des capitaux (RBCMC) à titre de vice-président du conseil en 2010. Avant d'entrer au service de RBCMC, M. Fortier était associé d'Ogilvy Renault S.E.N.C.R.L., s.r.l. (aujourd'hui Norton Rose Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.) et conseiller principal de Morgan Stanley au Canada.

De 2006 à 2008, il a occupé divers postes au sein du gouvernement du Canada, en tant que ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre du Commerce international et ministre responsable de la grande région de Montréal. Avant d'entrer au gouvernement du Canada, il a travaillé dans le secteur des banques d'investissement, d'abord comme directeur général de Credit Suisse First Boston (de 1999 à 2004), puis comme directeur général à Valeurs mobilières TD (de 2004 à 2006).

De 1985 à 1999, M. Fortier a également exercé le droit au cabinet Ogilvy Renault S.E.N.C.R.L., s.r.l. dans les secteurs du financement des sociétés et des fusions et acquisitions. Il s'est établi plusieurs années à Londres (Royaume-Uni) pendant cette période.

M. Fortier est membre du comité de gouvernance.

PAUL GAGNÉ, CPA, CA
Senneville (Québec) Canada
(2005)

M. Gagné est administrateur de diverses sociétés ouvertes et fermées. M. Gagné est président du conseil de Wajax Corporation et siège au comité d'audit et au comité d'organisation et de rémunération de Textron Inc. ainsi qu'au comité d'audit, au comité des ressources humaines et au comité de l'environnement et de la santé et de la sécurité de Norbord Inc. M. Gagné a travaillé chez Avenor Inc. (de 1976 à 1997), ayant occupé comme dernier poste celui de chef de la direction. En 1998, il est entré au service de Kruger Inc., où il a occupé un poste de consultant en planification stratégique d'entreprise (de 1998 à 2002). M. Gagné est titulaire d'un titre comptable professionnel agréé.

M. Gagné préside le comité des ressources humaines et est membre du comité d'audit.

Nom, lieu de résidence et année d'entrée en fonction	Fonctions principales
<p>JAMES F. HANKINSON, CPA, CA Toronto (Ontario) Canada (1995)</p>	<p>M. Hankinson est administrateur de sociétés. Il a été président et chef de la direction d'Ontario Power Generation Inc. de 2005 jusqu'à son départ à la retraite en 2009. Il a une vaste expérience de gestion dans les domaines de l'énergie, du transport, des ressources naturelles et de la fabrication. M. Hankinson a été administrateur d'ENMAX Corporation, société fermée. Il a été président et chef de la direction de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (de 1996 à 2002). En 1973, il est entré au service de Canadien Pacifique Limitée, où il a occupé le poste de président et chef de l'exploitation (de 1990 à 1995). M. Hankinson est titulaire d'un titre de comptable professionnel agréé.</p> <p>M. Hankinson est le président du conseil.</p>
<p>ALAN N. MACGIBBON, CPA, CA Oakville (Ontario) Canada (2015)</p>	<p>M. MacGibbon est vice-président non-exécutif du cabinet d'avocats Osler, Hoskin & Harcourt LLP depuis juillet 2014 et directeur de la Banque Toronto Dominion depuis avril 2014. Il a été directeur général mondial, qualité, stratégie et communications de Deloitte Touche Tohmatsu Limitée (de 2011 à 2013). Il était également conseiller sénior de Deloitte LLP (Canada) (de 2012 à 2013) et directeur régional et chef de la direction de Deloitte LLP (Canada) avant juin 2012. M. MacGibbon détient un diplôme universitaire en administration des affaires et un doctorat honorifique de l'Université du Nouveau-Brunswick. M. MacGibbon est titulaire d'un titre de comptable professionnel agréé, un comptable agréé et membre de l'Institut des comptables professionnels agréés de l'Ontario.</p> <p>M. MacGibbon est membre du comité d'audit.</p>
<p>L'HON. JOHN P. MANLEY, C.P., O.C. Ottawa (Ontario) Canada (2008)</p>	<p>M. Manley est président et chef de la direction du Conseil canadien des affaires (un organisme sans but lucratif) et président du conseil de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. De 2004 à 2009, il a été avocat-conseil chez McCarthy Tétrault s.r.l., un cabinet d'avocats d'envergure nationale. Auparavant, M. Manley a passé plus de seize ans dans la fonction publique et a occupé le poste de ministre de l'Industrie, de ministre des Affaires étrangères, de ministre des Finances et de vice-premier ministre. M. Manley a obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université Carleton et un doctorat en jurisprudence de l'Université d'Ottawa, il est directeur agréé de l'Université McMaster et a reçu des doctorats honorifiques de cinq universités canadiennes.</p> <p>M. Manley est président du comité de gouvernance et est membre du comité des ressources humaines.</p>

**Nom, lieu de résidence et
année d'entrée en fonction**

Fonctions principales

MARC PARENT

Lorraine (Québec) Canada
(2008)

M. Parent est président et chef de la direction de CAE inc. depuis octobre 2009. Il est entré au service de la société en février 2005 en tant que président de groupe, Produits de simulation, avant d'être nommé président de groupe, Produits de simulation et Formation militaire et services associés en mai 2006, et, par la suite, vice-président exécutif et chef de l'exploitation en novembre 2008. M. Parent possède plus de 30 ans d'expérience dans l'industrie aéronautique. Avant de se joindre à CAE, M. Parent a occupé divers postes auprès de Canadair et de Bombardier Aéronautique au Canada et aux États-Unis. M. Parent est un ancien président du conseil d'administration de l'Association des industries aérospatiales du Canada (AIAC) et d'Aéro Montréal (grappe aérospatiale du Québec). M. Parent a obtenu un diplôme en génie de l'École Polytechnique. Il est également diplômé du « Harvard Business School Advanced Management Program » et détient un doctorat honorifique de l'École Polytechnique. M. Parent est un pilote qualifié détenant une licence de pilote de ligne émise par Transports Canada.

**GÉN. PETER J. SCHOOMAKER
DES ÉTATS-UNIS (RET.)**

Tampa (Floride) États-Unis
(2009)

Le général Schoomaker est conseiller en matière de défense. Il est général quatre étoiles retraité de l'Armée américaine. Rappelé en service actif, il est devenu le 35e chef d'état-major de l'armée et membre des chefs d'État-major des États-Unis (de 2003 à 2007). Avant sa première retraite, il a été commandant en chef, Commandement des opérations spéciales des États-Unis (de 1997 à 2000). Il a été propriétaire et président de Quiet Pros, Inc. (conseils en matière de défense) (de 2000 à 2003). Le général Schoomaker a passé plus de 35 ans à divers postes de commandement et de l'état-major dans les Forces d'opérations spéciales et traditionnelles. Il est administrateur de plusieurs sociétés fermées ou à but non lucratif ainsi que de la Special Operations Warrior Foundation et a été administrateur de CAE USA Inc. (de 2007 à 2009).

Le général Schoomaker est membre du comité des ressources humaines et du comité de gouvernance.

Nom, lieu de résidence et année d'entrée en fonction	Fonctions principales
ANDREW J. STEVENS Gloucestershire, Royaume-Uni (2013)	<p>M. Stevens est administrateur de sociétés au Royaume-Uni et a de l'expérience dans les secteurs de l'aérospatiale et de la défense à l'échelle mondiale. Il a travaillé pour le Dowty Group, un important fabricant anglais d'équipements de bord (de 1976 à 1994); pour Bowthorpe plc (de 1994 à 1996); pour Messier-Dowty en tant que directeur général et, ensuite, en tant que directeur de l'exploitation (de 1996 à 2000); pour Rolls-Royce, en tant que directeur général de la défense aérospatiale (de 2001 à 2003); et pour Cobham plc en tant que membre du conseil d'administration où il a occupé plusieurs postes, tels que directeur général du groupe Systèmes aérospatiaux, chef de l'exploitation et chef de la direction (de 2003 à 2012).</p> <p>M. Stevens est membre du comité des ressources humaines et du comité d'audit.</p>

KATHARINE B. STEVENSON Toronto (Ontario) Canada (2007)	<p>M^{me} Stevenson est administratrice de sociétés et siège au conseil de diverses sociétés au Canada et aux États-Unis. Elle a été l'ancienne trésorière mondiale de Nortel Networks Corporation. Avant d'entrer au service de Nortel Networks Corporation, elle a occupé de façon progressive des rôles principaux en finance dans les domaines de l'investissement et des services bancaires aux entreprises chez J.P. Morgan & Company, Inc. M^{me} Stevenson siège au conseil de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et préside son comité de gouvernance. Elle est également administratrice d'Open Text Corporation et membre de son comité d'audit.</p> <p>M^{me} Stevenson est titulaire d'un baccalauréat ès arts (avec grande distinction) de la Harvard University et porte le titre IAS.A conféré par l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS).</p> <p>M^{me} Stevenson est membre du comité d'audit.</p>
---	--

DIRIGEANTS

Nom, lieu de résidence et poste auprès de CAE	Fonctions principales
NICK LEONTIDIS Île-Bizard (Québec) Canada	<p>Président de groupe, Solutions de formation pour l'aviation civile; auparavant, vice-président exécutif, Stratégie et développement des affaires (2009 à 2013); vice-président exécutif, Ventes, marketing et développement des affaires, Formation et services associés – Civil (2005 à 2009).</p>
GENNARO (GENE) A. COLABATISTTO Baie-D'Urfé (Québec) Canada	<p>Président de groupe, Défense et sécurité, au service de CAE depuis 2012; auparavant, vice-président directeur du groupe Renseignement, surveillance et reconnaissance au sein de Science Applications International Corporation (2008 à 2012) et, avant, président d'Olive Group North America.</p>

Nom, lieu de résidence et poste auprès de CAE	Fonctions principales
SONYA BRANCO , CPA, CA Montréal (Québec) Canada	Vice-présidente, Finances et chef de la direction financière depuis mai 2016, au service de CAE depuis 2008; auparavant, vice-présidente, Finances et contrôleur et directrice, Planification et prévisions. M ^{me} Branco est comptable professionnelle agréée.
MARK HOUNSELL Ville Mont-Royal (Québec) Canada	Chef des affaires juridiques et de la conformité, et secrétaire, au service de CAE depuis février 2016; auparavant, chef des affaires juridiques et secrétaire général de Aimia Inc. (2008-2016).
CONSTANTINO MALATESTA , CPA, CA Laval (Québec) Canada	Vice-président et contrôleur depuis mai 2016, au service de CAE depuis 2006; auparavant, directeur financier, CAE Oxford Aviation Academy (2014 à 2016) et directeur financier et contrôleur adjoint (2011 à 2014). M. Malatesta est comptable professionnel agréé et comptable agréé (<i>Certified Public Accountant</i>) américain.
MARIO PIZZOLONGO , CPA, CA Blainville (Québec) Canada	Trésorier, au service de CAE depuis janvier 2016; auparavant, vice-président, Finances et trésorier de Future Electronics Inc. (2010 à 2016). M. Pizzolongo est comptable professionnel agréé.

Au 15 juin 2016, l'ensemble des administrateurs et des hauts dirigeants (17 personnes) avaient la propriété véritable ou exerçaient un contrôle à l'égard de 354 518 actions ordinaires, soit environ 0,13 % de cette catégorie.

8.2 Ordonnances d'interdiction d'opérations, faillites, amendes ou sanctions

Aucun administrateur de CAE ne fait ou n'a fait au cours des dix dernières années l'objet d'une ordonnance d'interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable, sauf comme indiqué ci-après.

Le 3 mai 2012, tandis que M. Barents en était administrateur, Hawker Beechcraft Corporation a déposé des requêtes volontaires en vue d'une réorganisation en vertu du chapitre 11 du *Bankruptcy Code* des États-Unis; cette société a cessé d'être visée par le chapitre 11 en février 2013, après quoi M. Barents a quitté le conseil d'administration de Hawker Beechcraft.

M. Manley était administrateur de Corporation Nortel Networks (« **Nortel** ») et de Nortel Networks Limitée (« **NNL** ») lorsque ces sociétés ont obtenu la protection contre leurs créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (« **LACC** ») le 14 janvier 2009 et en vertu d'autres lois similaires sur la faillite des États-Unis et d'autres territoires.

En novembre 2006, M. Gagné a démissionné de son poste d'administrateur de Gemofo Inc., société fermée fabriquant du matériel de scierie. Dans l'année qui a suivi sa démission, Gemofo Inc. a demandé la protection de la loi sur les faillites. De plus, M. Gagné était administrateur de Papiers Fraser inc. (« **Fraser** ») d'avril 2004 à février 2011. En juin 2009, Fraser a entrepris une restructuration supervisée par le tribunal en vertu de la LACC et en vertu d'autres lois similaires sur la faillite des États-Unis. Dans le cadre de sa restructuration, Fraser a vendu la totalité de ses actifs de production et a distribué le produit de cette vente aux termes d'un plan consolidé de transaction et d'arrangement, que les tribunaux ont approuvé en février 2011. Les actions ordinaires de Fraser ont fait l'objet d'une suspension de négociation à la TSX le 23 juin 2009. Le 10 mars 2011, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a délivré une ordonnance d'interdiction d'opérations contre Fraser.

9. AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

CAE n'a émis que des actions ordinaires. Son agent des transferts est la Société de fiducie Computershare du Canada, située au 100 University Avenue, 8th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2Y1.

10. COMITÉ D'AUDIT

10.1 Mandat

Le mandat du comité d'audit de CAE est présenté à l'annexe B ci-jointe.

10.2 Composition

Les membres du comité d'audit du conseil d'administration de CAE sont :

- M^{me} Katharine B. Stevenson (présidente)
- M. Paul Gagné
- M. Alan N. MacGibbon
- M. Andrew J. Stevens
- M^{me} Margaret S. (Peg) Billson

Chacun de ces membres est indépendant et possède des compétences financières.

M^{me} Stevenson a acquis une vaste expérience dans les domaines de la finance et de la comptabilité, notamment auprès de Corporation Nortel Networks, où elle a occupé le poste de trésorière, de J.P. Morgan Chase & Co., société mondiale de services financiers exerçant principalement ses activités à New York, où elle a occupé le poste de vice-présidente, Financement de l'entreprise, et d'OSI Pharmaceuticals, Inc., dont elle présidait le comité d'audit. Elle siège également au comité d'audit d'Open Text Corporation et au comité de gestion du risque de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

M. Gagné est comptable professionnel agréé. Outre ses activités actuelles indiquées dans le tableau des administrateurs présenté ci-dessus, il siège aussi aux comités d'audit des conseils d'administration de Norbord inc. et de Textron inc. et siégeait anciennement aux comités d'audit de CAE inc., de Textron inc., de Corporation minière Inmet et de Papiers Fraser inc.

M. MacGibbon était auparavant associé directeur et chef de la direction de Deloitte s.r.l. (Canada), membre du conseil d'administration de Deloitte ainsi que membre de la direction et du conseil d'administration de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. M. MacGibbon est comptable professionnel agréé et Fellow de l'Institut des comptables professionnels agréés de l'Ontario.

M. Stevens et M^{me} Billson ont une vaste expérience de direction au sein du secteur aérospatial. Leur expérience, décrite au tableau des administrateurs ci-dessus, leur ont permis d'acquérir une grande compréhension des problèmes auxquels font face les compagnies œuvrant dans ce secteur.

11. APPROBATION DE SERVICES

Le comité d'audit est responsable de la nomination et de la rémunération de l'auditeur indépendant de CAE ainsi que du maintien des services de ce dernier et de la supervision de son travail. Le comité d'audit doit préautoriser tous les services d'audit ou autres effectués par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. (« **PwC** »), l'auditeur de CAE, ou encore, l'entente relative à de tels services doit être conclue conformément aux politiques et procédures établies par le comité. Conformément à ces politiques, le comité d'audit autorise CAE et les membres de son groupe à faire appel chaque année à l'auditeur pour assurer des services fiscaux et consultatifs financiers ainsi que d'autres services d'audit connexes précisés, moyennant des honoraires qui ne doivent pas dépasser les montants précisés. Après réflexion, le comité d'audit est arrivé à la conclusion que la prestation de ces services par PwC est compatible avec le respect de l'indépendance de PwC. La politique du comité d'audit précise aussi les services qu'il est interdit à PwC de fournir à CAE.

PwC a annoncé qu'il est indépendant par rapport à CAE, au sens du code d'éthique de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

Le tableau ci-après indique tous les honoraires versés par CAE et ses filiales à PwC au cours du dernier exercice et de l'exercice précédent, par catégorie de services (description générale seulement).

CATÉGORIE D'HONORAIRES	2016	2015
	(EN MILLIONS DE DOLLARS)	
1. Honoraires d'audit	3,8	3,6
2. Honoraires pour services liés à l'audit	0,6	0,6
3. Honoraires pour services fiscaux	0,9	0,7
Total	5,3	4,9

Les honoraires d'audit comprennent les honoraires facturés pour des services professionnels liés à l'audit des états financiers annuels de CAE et des services qui sont normalement rendus par PwC dans le cadre des dépôts prévus par la loi ou la réglementation, y compris l'audit des contrôles internes et de l'information financière exigé par la législation Sarbanes-Oxley.

Les honoraires pour services liés à l'audit comprennent ceux qui sont liés aux travaux exécutés dans le cadre d'acquisitions, de services de traduction et d'autres services divers liés à la comptabilité de CAE.

Les honoraires pour services fiscaux sont ceux qui sont facturés pour les services rendus en matière de conformité fiscale.

12. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires, notamment des renseignements sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants, sur les prêts consentis à ces derniers, sur les principaux porteurs de titres de CAE, sur les options d'achat de titres et sur les intérêts des initiés dans des opérations importantes, s'il y a lieu, sont présentés dans la circulaire de sollicitation de procurations en date du 15 juin 2016 relative à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de CAE qui aura lieu le 10 août 2016. Des renseignements financiers supplémentaires, y compris les états financiers audités consolidés comparatifs et le rapport de gestion, sont donnés dans

le rapport annuel de CAE à l'intention des actionnaires pour l'exercice clos le 31 mars 2016. On peut obtenir un exemplaire de ces documents en s'adressant à la vice-présidente, Affaires publiques et communications mondiales ou au secrétaire de CAE, ou bien en visitant le site Web www.sedar.com ou celui de CAE au www.cae.com.

En outre, CAE remettra à quiconque en fait la demande à la vice-présidente, Affaires publiques et communications mondiales ou au secrétaire de CAE les documents indiqués ci-après :

- a) Lorsque les titres de CAE font l'objet d'un placement conformément à un prospectus simplifié provisoire ou à un prospectus simplifié :
 - i) un exemplaire de la notice annuelle de CAE ainsi qu'un exemplaire des documents ou des pages pertinentes des documents intégrés à cette notice annuelle par renvoi;
 - ii) un exemplaire des états financiers comparatifs de CAE pour notre dernier exercice complet avec le rapport de l'auditeur y afférent, ainsi qu'un exemplaire des états financiers intermédiaires les plus récents de CAE visant une période postérieure à notre dernier exercice complet;
 - iii) un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations de la Société relative à la dernière assemblée annuelle des actionnaires au cours de laquelle les administrateurs ont été élus; et
 - iv) un exemplaire des autres documents qui sont intégrés par renvoi au prospectus simplifié provisoire ou au prospectus simplifié et qui ne sont pas exigés aux termes des sous-alinéas i) à iii) ci-dessus; ou
- b) À tout autre moment, un exemplaire des autres documents mentionnés aux sous-alinéas i), ii) et iii) de l'alinéa a) ci-dessus; cependant, CAE peut exiger le paiement de frais raisonnables si la demande est présentée par une personne ou une société qui n'est pas porteuse de titres de CAE.

GLOSSAIRE

Dans la présente notice annuelle, les termes suivants ont le sens qui leur est donné ci-après :

C4ISR : commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance

CAE ou **Société** : CAE inc.

CE/CDB : environnement commun/base de données commune de CAE

COMAC : Commercial Aircraft Corporation of China, Ltd.

états financiers consolidés : les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2016 et les notes y afférentes

FFS : simulateur de vol

FTO : organisme de formation aéronautique

ISAD : Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense du Canada

LACC : *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*

LCSA : *Loi canadienne sur les sociétés par actions*

MPL : licence de pilote en équipage multiple de CAE

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale

OEM : fabricant d'équipement d'origine ou constructeur OEM

PKP : passagers-kilomètres payants

PwC : PricewaterhouseCoopers s.r.l/s.e.n.c.r.l.

RAAF : Royal Australian Air Force, l'Aviation royale australienne

rapport annuel : le rapport annuel à l'intention des actionnaires pour l'exercice clos le 31 mars 2015

UAS : véhicule aérien sans pilote (drone)

ANNEXE A – FILIALES ET AUTRES INVESTISSEMENTS

Le tableau suivant présente les filiales directes et indirectes et les autres investissements de CAE au 31 mars 2016. Veuillez noter que toutes les sociétés sont détenues en propriété exclusive, sauf indication contraire.

Dénomination sociale des filiales ou des autres investissements	Territoire de constitution
Canada	
7320701 Canada inc.	Canada
8218765 Canada inc.	Canada
9595058 Canada Inc.	Canada
CAE Santé Canada inc.	Canada
CAE International Holdings Limited	Canada
CAE Machinery Ltd.	Colombie-Britannique
CAE Military Aviation Training Inc.....	Canada
CAE Mining Equipment Canada Inc.	Canada
CAE Operational Training Services Inc.	Canada
CAE Railway Ltd.	Canada
Services CAE (Canada) inc.	Canada
Les services simulateurs CAE inc.	Québec
Produits de bois CAE s.e.n.c. ¹	Québec
Simulateur de vol-Capital s.e.c. ²	Québec
Gestion simulateur de vol-Capital inc.	Québec
Presagis Canada inc.	Canada
États-Unis	
Advanced Medical Technologies, LLC	Washington
CAE (US) Inc.	Delaware
CAE (US) LLC	Delaware
CAE Civil Aviation Training Solutions Inc.	Floride
CAE Delaware Buyco Inc.....	Delaware
CAE Flight Solutions USA Inc.	Delaware
CAE Healthcare, Inc.	Delaware
CAE Integrated Enterprise Solutions USA Inc.	Delaware

Dénomination sociale des filiales ou des autres investissements	Territoire de constitution
CAE North East Training Inc.	Delaware
CAE Oxford Aviation Academy Phoenix Inc.	Arizona
CAE SimuFlite Inc.....	Delaware
CAE USA Inc.	Delaware
Embraer CAE Training Services, LLC. (49 %).....	Delaware
Engenuity Holdings (USA) Inc.	Delaware
KVDB Flight Training Services, Inc. (49 %)	Arizona
Oxford Airline Training Center Inc.	Arizona
Parc U.S. Inc.	Delaware
Presagis USA Inc.	Californie
Rotorsim USA LLC. (50 %)	Delaware

Europe

ARGE Rheinmetall Defence Electronics GmbH/CAE Elektronik GmbH (50 %) ³	Allemagne
Aviation Personnel Support Services Limited	Irlande
Aviation Training Northeast Asia B.V. (50%)	Pays-Bas
CAE Aircrew Training Services plc (78 %).....	Royaume-Uni
CAE Aviation Training B.V.....	Pays-Bas
CAE Beyss Grundstücksgesellschaft GmbH	Allemagne
CAE Center Amsterdam B.V.....	Pays-Bas
CAE Center Brussels N.V.....	Belgique
CAE Centre Copenhagen A/S	Danemark
CAE Centre Oslo AS.	Norvège
CAE Centre Stockholm AB	Suède
CAE Elektronik GmbH	Allemagne
CAE Engineering Korlátolt Felelősségű Társaság	Hongrie
CAE Euroco S.à.r.l.	Luxembourg
CAE Global Academy Évora, SA.....	Portugal
CAE Healthcare GmbH.....	Allemagne
CAE Healthcare KFT	Hongrie
CAE Holdings BV.....	Pays-Bas
CAE Holdings Limited.....	Royaume-Uni
CAE International Capital Management Hungary LLC.....	Hongrie

Dénomination sociale des filiales ou des autres investissements	Territoire de constitution
CAE Investments S.à r.l.....	Luxembourg
CAE Luxembourg Acquisition S.à r.l.....	Luxembourg
CAE Luxembourg Financing S.à r.l.	Luxembourg
CAE Management Allemagne S.à r.l.	Luxembourg
CAE Oxford Aviation Academy Amsterdam B.V.	Pays-Bas
CAE Parc Aviation Jersey Limited	Jersey
CAE Services GmbH	Allemagne
CAE Services Italia, S.r.l.....	Italie
CAE Servicios Globales de Instrucción de Vuelo (España) S.L.....	Espagne
CAE STS Limited.....	Royaume-Uni
CAE Training & Services Brussels NV.....	Belgique
CAE Training & Services UK Ltd.	Royaume-Uni
CAE Training Aircraft B.V.	Pays-Bas
CAE Training Norway AS	Norvège
CAE (UK) plc	Royaume-Uni
CAE Verwaltungsgesellschaft mbH	Allemagne
CVS Leasing Limited (13,39 %).....	Royaume-Uni
Embraer CAE Training Services (UK) Limited (49 %).....	Royaume-Uni
Eurofighter Simulation Systems GmbH (12 %)	Allemagne
Flight Training Alliance GmbH (50 %).....	Allemagne
GCAT Flight Academy Malta Limited.....	Malte
Helicopter Training Media International GmbH (50 %)	Allemagne
HFTS Helicopter Flight Training Services GmbH (25 %)	Allemagne
Oxford Aviation Academy (Oxford) Limited.....	Royaume-Uni
Oxford Aviation Academy Europe AB.....	Suède
Oxford Aviation Academy European Holdings AB	Suède
Oxford Aviation Academy Finance Limited	Irlande
Oxford Aviation Academy Ireland Holdings Limited	Irlande
Oxford Aviation Academy Latvia SIA.....	Lettonie
Oxford Aviation Academy Norway Holdings AS.....	Norvège
Parc Aviation (UK) Limited	Royaume-Uni
Parc Aviation Engineering Services Limited	Irlande
Parc Aviation International Limited	Irlande

Dénomination sociale des filiales ou des autres investissements	Territoire de constitution
Parc Aviation Limited	Irlande
Parc Aviation Services Limited	Île de Man
Parc Interim Limited.....	Irlande
Parc Selection Limited.....	Île de Man
Presagis Europe (S.A.)	France
Rotorsim s.r.l. (50 %).....	Italie
Servicios de Instrucción de Vuelo, S.L. (80 %).....	Espagne
Simubel N.V. (société de formation au vol appartenant à CAE)	Belgique
SIV Ops Training, S.L. (80 %).....	Espagne

Autres

Asian Aviation Centre of Excellence (Singapore) Pte Ltd. (50 %).....	Singapour
Asian Aviation Centre of Excellence Sdn. Bhd. (50 %).....	Malaisie
CAE Aircraft Maintenance Pty Ltd. (50 %).....	Australie
CAE Australia Pty Ltd.....	Australie
CAE Aviation Services Pte Ltd.	Singapour
CAE Aviation Training Chile Limitada ⁴	Chili
CAE Aviation Training International Ltd.....	Maurice
CAE Aviation Training Peru S.A.....	Pérou
CAE Brunei Multi-Purpose Training Center SDN BHD (60 %)	Brunei
CAE Centre Hong Kong Limited.....	Chine
CAE China Support Services Company Limited.....	Chine
CAE Flight & Simulator Services Sdn. Bhd.	Malaisie
CAE Flight and Simulator Services Korea Ltd. (50 %)	Corée
CAE Flight Training (India) Private Limited (50 %)	Inde
CAE Flight Training Center Mexico, S.A. de C.V.....	Mexique
CAE India Private Limited	Inde
CAE Integrated Enterprise Solutions Australia Pty Ltd.....	Australie
CAE Japan Flight Training Inc.....	Japon
CAE Maritime Middle East LLC (49 %)	EAU
CAE Melbourne Flight Training Pty Ltd. (50 %).....	Australie
CAE Middle East L.L.C. (49 %)	EAU
CAE Middle East Holdings Limited (50 %)	EAU

Dénomination sociale des filiales ou des autres investissements	Territoire de constitution
CAE New Zealand Pty Limited.....	Nouvelle-Zélande
CAE Nigeria Flight Training Services Limited.....	Nigeria
CAE Oxford Aviation Academy (Singapore) Pte Ltd.....	Singapour
CAE Shanghai Company, Limited.....	Shanghai
CAE Simulation Technologies Private Limited.....	Inde
CAE Simulation Training Private Limited (25 %).....	Inde
CAE Singapore (S.E.A.) Pte Ltd.....	Singapour
CAE South America Flight Training do Brasil Ltda.....	Brésil
CAE-LIDER Training Do Brasil Ltda. (50 %).....	Brésil
China Southern West Australia Flying College Pty Ltd (47 %).....	Australie
Emirates-CAE Flight Training (L.L.C.) (49 %).....	Dubaï
Flight Training Device (Mauritius) Limited.....	Maurice
HATSOFF Helicopter Training Private Limited (50 %).....	Inde
International Flight School (Mauritius) Ltd.....	Maurice
JAL CAE Flight Training Co., Ltd. (50 %).....	Japon
National Flying Training Institute Private Limited (51 %).....	Inde
Oxford Aviation Academy (Australia) Pty Ltd. (50 %).....	Australie
Oxford Aviation Academy Holdings Pty Ltd. (50 %).....	Australie
Parc Aviation Japan Limited.....	Japon
Philippine Academy for Aviation Training, Inc. (20 %).....	Philippines
Sabena Flight Academy – Africa (34 %).....	Cameroun
Simulator Servicios Mexico, S.A. de C.V.....	Mexique
Zhuhai Free Trade Zone Xiang Yi Aviation Technology Company Limited. (49 %).....	Chine
Zhuhai Xiang Yi Aviation Technology Company Limited (49 %).....	Chine

FILIALES INACTIVES

Dénomination sociale des filiales ou des autres investissements	Territoire de constitution
CAE Aviation Training Colombia S.A.S.	Colombie
CAE Beteiligungsgesellschaft mbH	Allemagne
CAE Screenplates SA	France
GCAT Flight Academy Germany GmbH	Allemagne
Invertron Simulators plc	Royaume-Uni
ISDAT Simulation SDN BHD (20 %)	Malaisie
Parc-CV Limited.....	Irlande
Parc Aviation Training Limited.....	Irlande
Xtend Inc.....	Utah

Les notes 1, 2, 3 et 4 réfèrent à un partenariat.

ANNEXE B – MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT

CAE INC.

COMPOSITION ET RESPONSABILITÉS DU COMITÉ D'AUDIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. RÔLE ET COMPOSITION

Le comité d'audit (le « **comité** ») relève du conseil d'administration.

Le comité se compose de trois à cinq administrateurs (dont l'un agit à titre de président). Tous les membres du comité doivent être des administrateurs indépendants. Le conseil d'administration détermine si les membres du comité sont indépendants en fonction des lois, règlements et autres exigences et lignes directrices réglementaires applicables. Chaque membre doit confirmer annuellement son indépendance face à CAE inc. (« **CAE** » ou la « **Société** »), conformément aux normes d'indépendance fixées par les organismes de réglementation, les bourses et les lois, règlements et exigences applicables. Chaque membre doit être en mesure de lire et de comprendre des états financiers (bilan, état des résultats, état de l'évolution de la situation financière) qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables, dans l'ensemble, à celles dont on peut raisonnablement croire qu'elles seront soulevées lors de la lecture des états financiers de CAE, ou doit être en mesure de les lire et de les comprendre dans un délai raisonnable après son entrée au comité. Un membre doit pouvoir être considéré comme « expert financier » (au sens de la réglementation applicable) du fait qu'il a occupé un emploi en finance, en comptabilité ou dans tout autre domaine lui donnant une expertise financière. La composition du comité, y compris les compétences de ses membres, doit être conforme aux exigences des organismes de réglementation, des bourses et des lois, règlements et exigences applicables, dans leur version éventuellement modifiée.

Le président et les membres du comité sont élus annuellement par le conseil d'administration sur la recommandation du comité de gouvernance et du président du conseil d'administration. Si le président du comité désigné n'est pas en mesure de participer à une réunion du comité, les membres présents élisent un remplaçant qui présidera la réunion.

Le quorum est obtenu à la majorité des membres du comité.

2. RESPONSABILITÉS

Travailler en étroite collaboration avec les dirigeants et les employés de CAE, ses auditeurs et/ou ses autres conseillers compétents et disposer de l'accès à l'information que le comité juge nécessaire ou utile pour s'acquitter des tâches et des responsabilités qui lui ont été attribuées par le conseil d'administration, dans les domaines suivants :

3. EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

3.1 Examiner les états financiers annuels consolidés et audités et faire des recommandations particulières au conseil d'administration. Dans le cadre de ce processus, le comité doit :

- examiner la pertinence de tout changement apporté aux principes et pratiques comptables sous-jacents;
- examiner la pertinence des évaluations, des décisions et du niveau de prudence exercé dans les choix comptables;
- examiner chaque année avec la direction et les auditeurs externes et internes les risques financiers repérés, leur évaluation et la stratégie d'atténuation des risques financiers en résultant ainsi que l'incidence de l'évaluation intégrée

des risques sur le cycle de planification de l'audit annuel compte tenu des mises à jour trimestrielles subséquentes faites par le chef de la direction financière quant aux déclarations de changement important portant sur l'évaluation des risques financiers;

- surveiller l'examen effectué par le service d'audit interne de l'existence et de l'efficacité du programme de gestion des risques de CAE mis en place pour l'ensemble du groupe;
- réviser les états financiers annuels audités et les rapports d'évaluation actuarielle, le cas échéant, pour le régime de retraite complémentaire, le régime de retraite des hauts dirigeants désignés, le régime de retraite des employés, les régimes d'épargne-retraite 401(K) des États-Unis et tous les autres principaux régimes de retraite de la Société et de ses filiales.

4. MISSION DE L'AUDITEUR EXTERNE

- 4.1 Recommander au conseil d'administration la nomination de l'auditeur externe indépendant, qui rend compte au conseil d'administration et au comité d'audit en leur qualité de représentants des actionnaires.
- 4.2 Examiner et approuver la lettre de mission. Dans le cadre de cet examen, le comité revoit et recommande au conseil d'administration, aux fins d'approbation, les honoraires de l'auditeur pour son travail d'audit annuel. Il incombe au comité de superviser le travail réalisé par l'auditeur de la Société en vue de rédiger ou livrer un rapport d'audit ou tout travail afférent. L'auditeur relève directement du comité, qui approuve au préalable le choix de l'auditeur externe pour ce qui est de l'audit, de tout service lié à l'audit, de tout conseil relatif à la fiscalité et de tout autre service autorisé. Le comité approuve également les honoraires pour de tels services, y compris la procédure d'approbation de tels services qui doit se conformer aux exigences des organismes de réglementation, des bourses et des lois, règlements et exigences applicables, dans leur version éventuellement modifiée.
- 4.3 Recevoir de l'auditeur externe, au moins une fois par année, un rapport écrit décrivant en détail toutes les relations entre l'auditeur et CAE susceptibles d'influer sur l'objectivité et l'indépendance de l'auditeur. Examiner avec le conseil d'administration, chaque année, l'indépendance de l'auditeur externe et soit confirmer au conseil d'administration l'indépendance de ce dernier, conformément aux exigences des bourses, lois, règlements et autres lignes directrices applicables, soit recommander au conseil d'administration de prendre les mesures appropriées pour s'assurer de son indépendance. Examiner et approuver les politiques de CAE en ce qui a trait à l'embauche d'anciens ou actuels associés et employés d'un ancien ou actuel auditeur externe de CAE.

5. EXAMEN ET DISCUSSION AVEC L'AUDITEUR EXTERNE

- 5.1 Examiner, avec l'auditeur externe et la direction, les plans et objectifs annuels d'audit externe qui doivent comprendre une évaluation des objectifs, de la portée, des risques, de l'échéancier, de l'importance et des honoraires de l'audit.
- 5.2 Demander et examiner un rapport annuel rédigé par l'auditeur externe, faisant état de toute recommandation importante dans le but d'améliorer les contrôles internes sur les procédures de communication de l'information et répertoriant les mesures prises par la direction pour suivre ces recommandations.
- 5.3 Demander et examiner un rapport annuel, dressé par l'auditeur externe, faisant état de la procédure de contrôle de qualité interne de l'auditeur, des questions importantes soulevées par la plus récente révision de contrôle de qualité interne effectuée par l'auditeur ou soulevées par toute demande ou enquête de la part des autorités gouvernementales ou professionnelles, au cours des cinq années précédentes, à propos d'un ou de plusieurs audits effectués par l'auditeur, et faisant état des mesures prises pour apporter des réponses à ces questions.

- 5.4 Discuter en temps opportun avec l'auditeur externe i) des politiques et pratiques comptables essentielles, ii) des autres façons de traiter l'information financière conformément aux principes comptables généralement reconnus quant aux éléments importants ayant fait l'objet de discussions avec la direction, de leurs ramifications et du traitement privilégié par l'auditeur externe, et iii) des autres échanges écrits importants entre l'auditeur externe et la direction, y compris la lettre et le tableau de la direction portant sur les différences non ajustées.
- 5.5 Rencontrer l'auditeur externe afin d'examiner les états financiers annuels audités et les états financiers trimestriels, y compris les déclarations dans le rapport de gestion, et d'en discuter.
- 5.6 Rencontrer l'auditeur externe séparément tous les trimestres (y compris l'associé responsable).
- 5.7 Poser des questions précises et spécifiques sur le travail fait par l'auditeur externe en ce qui concerne ce qui suit :
- le travail des dirigeants chargés de l'établissement des états financiers;
 - toute restriction sur l'étendue du travail d'audit;
 - le niveau de collaboration à l'audit;
 - l'efficacité du travail d'audit interne;
 - toute divergence d'opinions ou tout conflit important non résolu entre la direction et l'auditeur externe, et être directement responsable de la surveillance de la résolution des différends entre la direction et l'auditeur externe à propos de la communication de l'information financière;
 - toute transaction ou activité pouvant être illégale ou contraire à l'éthique;
 - l'indépendance de l'auditeur externe, y compris la nature et les honoraires pour services non liés à l'audit rendus par la firme d'audit externe et les membres de son groupe;
 - tout autre sujet souhaité.
- 5.8 Procéder à des évaluations et fournir régulièrement de la rétroaction aux auditeurs externes.

6. EXAMEN ET DISCUSSION AVEC LES AUDITEURS INTERNES

- 6.1 Examiner le plan d'audit interne annuel, y compris l'évaluation du risque de l'audit, les activités planifiées, le niveau et la nature de l'information présentée, l'organisation de l'audit et le budget annuel.
- 6.2 Examiner périodiquement la pertinence et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, notamment financière, de la Société, y compris tout problème ou changement important touchant les contrôles internes.
- 6.3 Fixer et communiquer des attentes élevées au directeur de l'audit interne et lui donner et donner à son service la responsabilité de les satisfaire. Offrir des conseils sur les lacunes administratives déjà signalées et faire le suivi des recommandations et de leur mise en application.
- 6.4 Rencontrer séparément et périodiquement le directeur de l'audit interne.
- 6.5 Poser des questions précises et spécifiques sur le travail fait par les auditeurs internes en ce qui concerne ce qui suit :
- toute recommandation importante dans le but d'améliorer les contrôles internes des finances, de l'exploitation et de la conformité, et les mesures prises par la direction pour suivre ces recommandations;
 - le degré d'indépendance de l'auditeur interne;

- tout désaccord important avec la direction sur la portée de la mission ou les obstacles rencontrés dans son exécution;
- tout autre sujet souhaité.

6.6 Discuter des objectifs et évaluer le rendement du directeur de l'audit interne. Superviser au moins une fois tous les cinq ans un examen externe de la fonction d'audit interne.

7. EXAMEN ET DISCUSSION AVEC LA DIRECTION

7.1 Examiner et évaluer la pertinence et la qualité de l'organisation, de la dotation en personnel et de la planification de la relève pour les responsabilités en matière de comptabilité et de finance (y compris l'audit interne).

7.2 Examiner les analyses faites par la direction établissant les questions importantes en matière d'information financière et les hypothèses retenues par la direction dans l'établissement des états financiers, y compris les analyses de l'effet sur les états financiers de méthodes de rechange ou de nouvelles méthodes conformes aux PCGR.

7.3 Discuter avec la direction des états financiers annuels audités, des états financiers trimestriels et de l'auditeur indépendant, y compris de l'information communiquée par CAE dans le rapport de gestion.

7.4 Examiner avec la direction l'exécution annuelle d'un audit externe et interne et donner suite aux résultats de cet examen.

7.5 Examiner au moins une fois par année avec la direction :

- la conformité fiscale;
- les risques et mesures de contrôle liés aux TI et à la cybersécurité; et
- la pertinence et l'efficacité de la structure du capital.

8. EXAMEN ET DISCUSSION AVEC LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

8.1 Sur demande, fournir du soutien au comité des ressources humaines (« **comité des RH** ») du conseil d'administration à propos des mesures d'intéressement de la direction et des questions connexes (y compris la rémunération et l'utilisation adéquate des actifs de l'entreprise).

8.2 Appuyer le comité des ressources humaines dans son évaluation de la structure de mesures d'intéressement et vérifier si elle contribue à une augmentation des risques, notamment de fraude.

9. EXAMEN DES DOCUMENTS D'INFORMATION PUBLICS

9.1 Examiner tous les documents publics importants liés au rendement financier de CAE, à sa situation financière ou aux analyses qui s'y rapportent, y compris les états financiers, le rapport de gestion, les communiqués sur les résultats annuels et intermédiaires et la notice annuelle, avant leur publication. Examiner et contrôler les pratiques et méthodes adoptées par la Société pour assurer leur conformité aux exigences des bourses, lois, règlements et autres règles applicables, et s'il y a lieu, faire des recommandations ou présenter des rapports à ce sujet au conseil d'administration. Commenter l'information financière et les projections sur le bénéfice de CAE, s'il y a lieu, communiquées aux analystes et agences de notation.

- 9.2 Examiner les questions importantes concernant les principes comptables et la présentation des rapports financiers, y compris les changements importants aux principes comptables à respecter dans l'établissement des comptes de la Société et de ses filiales, ou dans leur application, les questions importantes portant sur les contrôles internes de la Société et toute mesure d'audit particulière adoptée en raison de lacunes importantes dans le contrôle.
- 9.3 Établir/examiner les rapports du comité que les autorités compétentes en valeurs mobilières peuvent exiger d'inclure dans la circulaire de sollicitation de procurations et les autres documents d'information de la Société.
- 9.4 Le comité doit examiner et approuver les méthodes définies dans la Politique sur la communication d'entreprise et la divulgation de la Société et vérifier annuellement que les méthodes adéquates sont en place au sein de la Société pour l'examen de la divulgation de son information financière issue de ses états financiers.
- 10. CONFORMITÉ SUR LES PLANS ÉTHIQUE ET JURIDIQUE**
- 10.1 Superviser, examiner et, chaque année, mettre à jour le code d'éthique professionnelle de la Société et les mécanismes de la Société qui assurent la conformité à ce code et sa mise en application.
- 10.2 Examiner, avec l'avocat général de la Société, la conformité réglementaire et les questions juridiques qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de la Société.
- 11. AUTRES RESPONSABILITÉS**
- 11.1 Le conseil d'administration peut confier au comité l'étude de toute autre question concernant les affaires financières ou la gestion des risques de la Société, selon ce qu'il juge à propos.
- 12. RÉUNIONS**
- 12.1 Le comité se réunit aux moments que lui-même ou le conseil d'administration juge opportuns et rend régulièrement compte au conseil d'administration.
- 13. RECOURS À DES EXPERTS-CONSEILS**
- 13.1 Le comité a l'autorisation de faire appel à des consultants indépendants ou à d'autres conseillers, selon ses besoins, pour mener à bien ses fonctions. La Société assurera le financement nécessaire déterminé par le comité pour l'obtention de tels services.
- 14. TRAITEMENT DES PLAINTES**
- 14.1 Le comité veille au maintien de la procédure de réception, de conservation et de traitement des plaintes reçues par la Société en matière de comptabilité, de contrôles comptables internes et de pratiques d'audit, et de signalement anonyme et confidentiel, par les employés de la Société, d'inquiétudes quant à des pratiques comptables ou d'audit discutables.
- 15. EXAMEN ANNUEL**
- 15.1 Le comité doit examiner et évaluer annuellement la pertinence de son mandat, en rendre compte au conseil d'administration et soumettre à son approbation toute proposition de changement à ses procédures et objectifs, de même qu'aux présentes.
- 15.2 Le comité évalue chaque année sa composition (et examine notamment la possibilité d'effectuer une rotation périodique de ses membres), son indépendance et son rendement et en rend compte au président du comité de gouvernance du conseil d'administration de CAE.
- 16. ORIENTATION ET FORMATION CONTINUE**
- 16.1 Au besoin, trouver des lectures portant sur les comités d'audit et participer à des activités sur le sujet.